

IL A SOUHAITÉ UNE MÉDIATION ENTRE ALGER ET RABAT POUR RÉGLER  
LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

À quoi joue l'ambassadeur turc au Maroc ?

P2

INCENDIE MEURTRIER  
À GHAZA

L'Algérie  
présente ses  
condoléances  
à la Palestine

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P2 Vendredi 18 - samedi 19 novembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5693 - 19<sup>e</sup> année

AUTOMOBILE

LE CAHIER DE  
CHARGES PUBLIÉ



Des balises  
pour une vraie  
industrie  
de véhicules

► L'EXPERT  
EN ÉCONOMIE,  
ABDELMALEK SERRAI :  
« Produire la pièce  
de rechange pour un  
environnement  
industriel parfait »

P 4

INTERNET EN ALGÉRIE

La bande  
passante  
internationale  
passe à 7.8 tb/s

P 16

MATCH AMICAL /  
SUÈDE-ALGÉRIE,  
CE SOIR 20H30 À MALMÖ



Les Verts en  
quête de rachat

P 7

HIPPODROME ABDELMADJID  
AOUCHICHE - ALGER,  
CET APRÈS-MIDI À 15H30

LES COURSES EN DIRECT

C'est  
le moment de  
conclure pour  
Madjani

P 14

COOPÉRATION ALGÉRO-CUBAINE

# Retrouvailles et place à la relance

L'Algérie et Cuba sont deux pays actifs dans le Mouvement des non-alignés et dans le domaine de la coopération Sud-Sud. Deux pays nourris des mêmes valeurs de liberté, de paix et de justice.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

LUTTE CONTRE LES DISPARITÉS RÉGIONALES

# Le Gouvernement en fait un serment

P 3

IL A SOUHAITÉ UNE MÉDIATION ENTRE ALGER ET RABAT POUR RÉGLER LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

## À quoi joue l'ambassadeur turc à Rabat ?

Dans sa tentative de séduction des responsables marocains, le nouvel ambassadeur de Turquie à Rabat s'est fait historien, donneur de leçons et même bouffon de la cour.

Dans un entretien accordé au site Maroc-hebdo.presse, Omar Farouk Dogan, en poste à l'ambassade de Turquie au Maroc depuis avril dernier, est allé à l'encontre de la position officielle de son pays qui a voté la résolution onusienne considérant le conflit au Sahara occidental comme une question de décolonisation et donnant mandat au secrétaire général de l'ONU pour lancer un processus permettant, à terme, la tenue d'un référendum garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Ce dernier, versant dans un excès de zèle de mauvais aloi il a balayé d'un revers de la main le Droit international, Charte et les résolutions de l'Onu) inscrivant le Sahara occidental sur le registre des questions de décolonisation. Il a également feint d'oublier que la RASD n'est pas une entité fantôme mais un membre fondateur et membre de l'Union africaine. Ce qui étonne dans les propos de ce diplomate, propos qui méritent des précisions de son gouvernement, est le fait qu'il met un trait sur tout le processus diploma-



tique mis en branle par le secrétaire général de l'Onu et son envoyé au Sahara occidental, le mandat de la Minurso, les accords de cessez-le-feu conclus entre le Front Polisario et le Maroc sous l'égide de l'ONU en 1991, ainsi que les rounds de négociation entre le Maroc et le Polisario à Manhasset ou encore la violation du cessez-le-feu le 20 novembre 2020 par le Maroc. Dans ses gesticulations et ses yeux doux envers le Maroc, il affirme que le conflit du Sahara occidental est préfabriqué pour permettre à des parties de profiter de la brouille entre le Maroc et l'Algérie. C'est grossier comme raisonnement et argumentaire car l'Algérie n'a jamais été partie dans ce conflit et il n'a qu'à réviser ses notes pour identifier les deux parties, le Maroc et le Front Polisario et pour savoir aussi que l'ONU et l'UA et même la cour de justice UE, ont conclu

que c'est un conflit entre les autorités d'occupation marocaines et le Front Polisario, reconnu seul et légitime représentant du peuple sahraoui. En jouant à l'historien il a attribué au Maroc, un pur produit des triturations du Marechal Lyautey, un rôle dans la propagation de l'Islam dans la région de l'Afrique de l'Ouest, ce qui laisse supposer qu'il est un parfait ignare arrivé par accident dans la sphère de la diplomatie. Il joue à rechercher des similitudes entre le conflit du Sahara occidental et la question kurde mais passe sous silence la responsabilité des Ottomans, aujourd'hui établie dans le génocide des Arméniens. Ce diplomate va encore plus loin en affirmant qu'une chaîne commerciale turque s'apprête à ouvrir des magasins à Layoune et qu'il encourageait les investisseurs privés turcs à investir dans des projets au Sahara occidental,

rien que ça, et une belle illustration du déni de la légalité internationale qui proscrit les contrats commerciaux englobant les territoires sahraouis et leurs richesses.

On serait tenté de dire, à quoi joue la Turquie qui continue de verser dans un amalgame qui ne l'honore point. C'est un pays qui est lié par des contrats militaires avec Israël avec laquelle elle entretient de solides relations diplomatiques et commerciales. Même aux moments supposés forts de la tension entre les deux pays, les canaux d'échange n'ont jamais été rompus entre eux. Il doit savoir que l'Algérie n'est pas partie dans le conflit entre le Maroc et le Front Polisario et qu'elle a toujours rejeté une médiation visant à lui donner un statut qu'elle n'a pas. L'Algérie a toujours soutenu les causes justes et celles du peuple sahraoui en fait partie. Vouloir faire d'elle une partie prenante du conflit c'est nier le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Les autorités turques doivent remettre à l'ordre leur diplomate car, ce qu'il vient de commettre à l'occasion de son entretien accordé au site marocain n'est rien d'autre qu'une remise en question de positions supposées défendues par la Turquie dans le cadre des efforts de la communauté de faire prévaloir le droit et la justice et pour garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

*Slimane B.*

## DÉCÈS DE 21 PERSONNES DANS UN INCENDIE D'UNE MAISON À GHAZA L'Algérie présente ses condoléances à la Palestine

Suite à l'incendie qui s'est déclaré dans une maison dans le camp de Jabaliya, dans le nord de la bande de Ghaza, faisant plusieurs victimes et blessés, l'Algérie a présenté hier ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes et à tout le peuple palestinien, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. « En cette douloureuse circonstance, l'Algérie réitère sa pleine solidarité avec l'Etat de Palestine pour surmonter cette épreuve et les défis qu'elle implique, notamment avec la poursuite de l'occupation des territoires palestiniens et le blocus injuste imposé à la bande de Ghaza », a précisé la même source. Selon des sources locales, 21 Palestiniens ont trouvé la mort et d'autres ont été blessés, jeudi, dans l'incendie d'une maison dans le camp de Jabaliya, situé dans le nord de la bande de Ghaza. Des enfants figurent parmi les victimes de cet incendie qui a ravagé une grande partie de la maison et dont le bilan est appelé à augmenter, précisent les mêmes sources.

*Ania Nch*

SAHARA OCCIDENTAL

## Une ONG appelle au gel des livraisons de matériel de guerre au Maroc

Dans un communiqué rendu public, le Groupe de soutien de New York, qui comprend plus de 300 organisations membres du monde entier, a appelé à nouveau tous les Etats à geler toutes les livraisons de matériel de guerre au Royaume du Maroc jusqu'à ce qu'un référendum libre et démocratique pour l'autodétermination du peuple sahraoui ait lieu au Sahara occidental, sous les auspices des Nations unies. Dans le même document, les membres du groupe invitent le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à guider les Nations unies pour qu'elles assument leur responsabilité première pour la protection du peuple sahraoui vivant sous occupation et pour le processus de décolonisation du territoire non autonome du Sahara occidental, ce qui contribuera à renforcer la paix, la sécurité et le développement durable dans la région. Dans ce contexte, ils dénoncent l'inaction des Nations unies face à la situation qui prévaut au Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1975. Le Groupe de soutien de New York reproche également au secrétaire général de l'ONU de ne pas avoir qualifié les faits qu'il a rapportés dans son dernier rapport, en se basant sur les principes et l'esprit de la Charte des Nations unies et conformément aux principes du droit international relatifs aux territoires non autonomes.

### LONDRES SNOBE UNE CONFÉRENCE SUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS AU SAHARA OCCIDENTAL

Les autorités britanniques ont snobé une conférence marocaine tenue récemment à Londres et dont l'objectif était de faire la promotion des investissements internationaux au Sahara occidental occupé, où Rabat revendique une prétendue « souveraineté » territoriale sur les produits et ressources naturelles. Animée par des officiels marocains parmi lesquels le ministre chargé de l'investissement, de la convergence et de l'évalua-

tion des politiques publiques, Mohcine Jazouli, la conférence a vu la participation d'à peine 30 personnes, dont la grande majorité était marocaine. Excepté le président de la Chambre britannique de commerce pour le Maroc, Stephen Orr, qui a assisté à cette rencontre, aucun officiel britannique n'était présent. Parmi les sociétés britanniques ayant pris part à cet événement, figure (X-link) qui travaille sur l'exportation de l'électricité vers le Royaume-Uni.

Cette société a été contactée à l'annonce du projet par la représentation du Front Polisario, seul représentant légitime

du peuple sahraoui et les responsables de X-link ont assuré que le projet ne concerne nullement le territoire du Sahara occidental occupé. Le boycott de cette rencontre par les autorités britanniques constitue un énième camoufflet pour le Maroc qui ne cesse de détourner l'objet de ses conférences pour en faire des événements consacrés au Sahara occidental occupé et de mobiliser ses appareils médiatique et diplomatique pour faire de la propagande destinée à maquiller une réalité implacable sur le statut juridique des territoires sahraouis.

*Ania Nch*

## Notre diaspora en France réaffirme son soutien à l'autodétermination au peuple sahraoui

La communauté algérienne établie en France a réaffirmé, sa solidarité avec le peuple sahraoui et son appui constant à son légitime combat pour l'autodétermination. Ce message a été transmis par une délégation du mouvement de solidarité reçue par l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar, membre du secrétariat national du Front Polisario. La délégation, conduite par le président fondateur du mouvement, Nacer Khabat, a exprimé son entière solidarité avec le peuple sahraoui et son soutien constant pour son légitime combat, insistant sur la nécessaire application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies relative à la décolonisation, en permettant au peuple sahraoui d'exprimer son

droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Pour les membres de la délégation, « il est important que la France, qui dispose d'un droit de veto au Conseil de sécurité, traduise un certain nombre de déclarations sur l'humanité et les droits de l'Homme, en actes forts en lien avec cette résolution (1514) ». Au cours de la rencontre, la délégation a salué la détermination du peuple sahraoui à poursuivre son combat pour arracher ses droits légitimes à la liberté et à l'indépendance, ajoutant que la communauté algérienne soutient et défend toutes les causes justes à travers le monde, conformément à la politique de l'Algérie basée sur les valeurs et les principes de la glorieuse révolution de Novembre-1954.

*Sarah O.*

COOPÉRATION ALGÉRO-CUBAINE

# Tebboune et Diaz-Canel Bermudez à la relance

Par la voix du président Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a annoncé des décisions au bénéfice de Cuba, qui traduisent une marque exceptionnelle de solidarité parfaitement conforme à la longue et solide amitié qui lie les deux pays.

Le président cubain, Miguel Diaz-Canel Bermudez, en visite de travail et d'amitié en Algérie depuis mercredi soir, ne repart pas les mains vides: annulation des intérêts de la dette cubaine, rééchelonnement du remboursement de cette dette, don d'une centrale solaire de production d'électricité, approvisionnement en hydrocarbures destiné à faire fonctionner les centrales électriques à Cuba. C'est comme un cadeau d'anniversaire. Les relations historiques entre les deux pays datent exactement de 60 ans, mais elles ont été établies avant l'indépendance de l'Algérie. Cuba avait reconnu le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) en 1961. Par la suite, ces relations ont été entretenues et consolidées sur fond de positions communes au plan international, exprimées



dans les instances des Nations unies, en particulier pour le soutien aux causes justes des peuples et à leur droit à la liberté, particulièrement les causes palestinienne et sahraouie, outre la solidarité, la coopération et la coordination des positions diplomatiques dans les différents fora internationaux. L'Algérie et Cuba sont deux pays actifs dans le Mouvement des Non-alignés et dans le domaine de la coopération Sud-Sud. Deux pays nourris des mêmes valeurs de liberté, de paix et de justice, comme l'a souligné le président Tebboune qui a réaffirmé la solidarité permanente de l'Algérie avec le peuple cubain en vue de lever le blocus économique, commercial et financier qui lui est imposé

depuis plus de 60 ans. De son côté, le président cubain, Miguel Diaz-Canel Bermudez a souligné, à cette occasion, que "Cuba et l'Algérie constituent un modèle de relations d'amitié, de solidarité et de soutien mutuel depuis 1963".

## COOPÉRATION DANS PLUSIEURS DOMAINES

Le président Tebboune a dit avoir convenu avec son homologue cubain de "renforcer la coopération en matière d'industrie pharmaceutique, de créer le nombre requis de sociétés mixtes, de produire des vaccins et de promouvoir l'échange d'expériences dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et du commerce". Il a également indi-

qué que la délégation officielle algérienne qui prendra part à la réunion de la Commission mixte à La Havane prévue début 2023, "sera accompagnée d'environ 150 investisseurs algériens en vue d'examiner les opportunités d'investissement à Cuba". Au cours de cette réunion, un memorandum d'entente entre les ministères de la Santé des deux pays sera signé. Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, et son homologue cubain, José Angel Portal Miranda, ont convenu d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat: la formation continue des médecins généralistes algériens (gynécologie-obstétrique, radiologie et réanimation) ainsi qu'une formation spécialisée en ophtalmologie, outre la coopé-

ration et l'échange d'expériences avec l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) dans les domaines du développement et de la production des vaccins. L'Algérie veut bénéficier de l'expertise cubaine dans les domaines de la biotechnologie et des vaccins. Outre la santé, d'autres domaines de coopération ont été identifiés: les énergies renouvelables; l'industrie médicale et pharmaceutique ainsi que les échanges culturels, éducatifs, scientifiques et techniques ainsi qu'un travail conjoint dans la production de sucre.

## VISITE À DJAMAÀ EL-DJAZAIR

Le président Miguel Diaz-Canel Bermudez a effectué, vendredi matin, une visite à Djamaà El-Djazair, à El-Mohammadia (Alger). La veille, jeudi, le président cubain avait déposé au sanctuaire du Martyr à Alger, une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale. Le président Miguel Diaz-Canel Bermudez a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Premier ministre Aïmène Benabderrahmane, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ramtane Lamamra et de membres du gouvernement. Après l'Algérie, le président cubain se rendra en Russie, en Turquie et en Chine.

M'hamed Rebah

LUTTE CONTRE LES DISPARITÉS RÉGIONALES

## Le Gouvernement en fait un serment

Dans le seul but de lutter contre les disparités entre les régions et l'impératif de préserver l'équilibre régional du pays en travaillant de concert avec la société civile qui peut contribuer à la réalisation des objectifs tracés et l'édification de la nouvelle Algérie souhaitée, les hautes autorités du pays incarnées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prônent une approche plutôt différente de ces prédécesseurs en matière de gouvernance à même de rapprocher encore plus les gouvernants des gouvernés. Après les rencontres Gouvernement-Walis consacrées au développement des régions les plus reculées, et les plus enclavées du pays connues sous le qualificatif des zones d'ombre, le chef de l'État a encore sommé le gouvernement de tenir des réunions en dehors d'Alger. Un geste d'une grande portée symbolique.

En septembre 2021, lors de la rencontre Gouvernement-Walis qui s'est déroulée au Palais des Nations au Club des Pins (Alger), sous le thème «Relance économique, équilibre régional, justice sociale», le Président Abdelmadjid Tebboune avait instruit le Gouvernement de tenir sa première réunion hors de la capitale à Khenchela, une wilaya située à l'Est du pays. Chose faite puisque la réunion du Conseil du Gouvernement s'est tenue le décembre d'après dans cette localité.

### DES CONSEILS EN DEHORS DES MURS DE LA CAPITALE

Et la prochaine rencontre de l'Exécutif, en dehors de la capitale Alger, aura lieu à Tissemsilt, soit dans l'ouest du pays. Preu-

ve irréfutable de l'importance accordée aux wilayas de l'intérieur du pays pour que les Algériens où qu'ils soient sur le territoire national jouissent des mêmes opportunités. En déplacement, jeudi dernier à Tissemsilt, dans le cadre d'une visite de travail pour la mise en œuvre du programme complémentaire de développement destiné à la wilaya, adopté lors du dernier Conseil des ministres, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé la tenue, dans un avenir proche, d'une réunion du gouvernement dans cette wilaya du pays. Ce programme multisectoriel vise à faire sortir cette région de l'ombre vers la lumière, et briser son isolement via des projets de développement structurants.

### STIMULER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

D'autres réunions du Conseil du Gouvernement suivront en dehors d'Alger, en particulier dans les dix wilayas qui ont été nouvellement créées. L'objectif tracé c'est surtout la réalisation d'un développement territorial équilibré considéré. Il est ainsi question d'examiner les voies et moyens permettant la relance le processus du développement local. Cette noble approche initiée par les pouvoirs publics, permettra également de consolider le front intérieur pour faire face aux défis régionaux et internationaux. Mais aussi garantir la stabilité à l'intérieur du pays. Un projet qui ne peut être porté et défendu que par un peuple soudé, fraternel, et surtout solidaire jouissant de toutes ses dimensions, sociale, culturelle et écono-

mique.

Des années durant, la majeure partie des régions du pays notamment les plus reculées d'entre elles sont restées abandonnées, et marginalisées, ne bénéficiant d'aucun programme de développement, laissées ainsi sous l'emprise de la pauvreté, et de la précarité où les conditions de vie les plus élémentaires étaient presque inexistantes. Routes délabrées ou carrément inexistantes, des écoles privées d'eau, de cantine, du chauffage et du transport scolaire, absence de projets de raccordement en gaz et électricité au profit des villages et autres bourgades. Tel était le quotidien des populations locales, dans une Algérie pourtant riche en ressources naturelles et autres.

De plus que cet état de fait a créé des tensions entre les régions du pays où certaines se sentaient lésées, alors que d'autres étaient à leurs yeux privilégiées en matière de projets de développement. Ce qui est d'ailleurs un secret de Polichinelle car la gestion des affaires du pays, à l'époque, puisée plutôt dans des considérations et visions plutôt régionalistes qui répondaient en général aux

rapports de force existants. Le président Tebboune, qui n'est pas resté insensible aux cris de détresse lancés par ces populations souhaite mettre un terme à ces pratiques et, fait de la lutte contre les disparités régionales son cheval de bataille en pressant les walis et les élus à faire preuve de plus de dévouement et d'engagement envers ces régions.

Et depuis son arrivée au pouvoir, soit depuis en décembre 2019, plusieurs régions classées zones d'ombre avaient bénéficié de projets divers visant à les désenclaver. C'est ainsi qu'elles ont été raccordées en eau potable, électricité et gaz, et des routes ont été réalisées également au grand bonheur des habitants de ces zones. Certes, beaucoup de choses restent à faire, mais la première pierre a été, délicatement, posée. Le chef de l'État avait affirmé lors d'une rencontre Gouvernement-Walis que «le caractère social de l'État n'a pas changé et ne changera pas» et a fait comprendre aux membres du Gouvernement que l'Algérie ne se limite pas à Alger.

Brahim Oubellil

EN VISITE AU COMPLEXE DE TEXTILES ALGÉRO-TURC "TAYAL SPA"

## Zaghdar ce dimanche à Rélizane

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Zaghdar, effectue, demain à Rélizane, une visite de travail et d'inspection au Complexe des industries Textiles Algéro-Turc de TAYAL SPA, et ce dans le cadre du travail d'inspection des projets industriels de la wilaya. Cette visite verra la présence de l'Ambassadrice de la Turquie en Algérie, du Wali et des autorités locales de la wilaya de Relizane, a indiqué un communiqué des services du ministère de l'Industrie.

Ania Nch

PUBLICATION DU CAHIER DE CHARGES POUR LES CONSTRUCTEURS ET LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

# Des balises pour une vraie industrie de véhicules

Après le coup de pression opéré par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, afin de publier le cahier de charges pour les constructeurs et les concessionnaires automobiles, dans les plus brefs délais, les modalités du document ont été annoncées jeudi par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, et publiées sur le Journal officiel N° 76, quelques heures plus tard.



Ph: DR

Un cahier des charges qui comporte, certes, des facilitations pour les opérateurs économiques concernés et des garanties pour les consommateurs, mais il fixe également les conditions d'exercice de l'activité du secteur automobile, « telles que définies par la législation et la réglementation en matière d'investisse-

ment ». Dans le domaine de la construction automobile, l'investisseur devra ainsi préciser « les montants des investissements projetés, les modèles de véhicules à produire localement, les taux d'intégration fixés, la stratégie d'accompagnement et d'homologation des sous-traitants locaux, le programme d'approvisionnement, l'évolution des emplois créés et l'étendue de l'exportation des véhicules ». Outre « les modalités

pour l'obtention d'une autorisation et d'un agrément, la disponibilité de pièces de rechange et accessoires d'origine homologués et l'obligation de se conformer aux exigences d'innovation », le texte stipule « qu'un taux d'intégration minimal est exigé, à savoir : 10% au terme de la 2ème année, 20% au terme de la 3ème année et 30% au terme de la 5ème année, précise le document ». En termes de facilitations au profit des

constructeurs, le cahier des charges mentionne que le constructeur de véhicules « bénéficie du régime fiscal préférentiel prévu pour les matières premières et composants ». Concernant le décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs, « les concessionnaires multimarques ne seront pas autorisés, le concessionnaire doit disposer d'infrastructures appropriées, d'un service après-vente et d'un stockage suffisant, d'un personnel qualifié, et doit s'implanter au niveau de vingt-huit (28) wilayas, au moins, réparties sur le territoire national ». Par ailleurs, il est précisé que « sont autorisés uniquement les véhicules équipés d'un moteur essence, électrique, hydrogène et hybride, ainsi que d'autres caractéristiques techniques, comme l'ABS et les airbags, et les textes au sujet de la garantie et des délais de livraison exigés selon la réglementation en vigueur ».

H. S. A.

L'EXPERT EN ÉCONOMIE ABDELMALEK SERRAI, APPROUVE LE TEXTE, MAIS SOUS CONDITIONS :

## « Il faut produire la pièce de rechange pour un environnement industriel parfait »

Afin d'avoir une vision plus globale sur les défis, les opportunités et les tendances à surveiller au cours des prochains mois, concernant ces nouveaux textes, nous avons rencontré l'expert en économie, Abdelmalek Serrai.

Dans son expertise, Serrai révèle de prime abord que ces décrets exécutifs ne profiteront pas seulement aux acteurs directs du secteur. « Ce cahier des charges est encourageant pour la mise en œuvre de production de pièces détachées et de multitudes petites et moyennes entreprises. Ce n'est pas seulement le constructeur lui-même, mais c'est tout ce qu'on peut créer tout autour des complexes centraux, pour permettre aux Algériens d'apprendre à produire la pièce industrielle pour le secteur automobile », a-t-il expliqué. À une question sur les perspectives d'atteindre un taux d'intégration conséquent, autour de 30 ou 40%, Mr. Serrai reste avisé à ce sujet, et averti. Et d'ajouter : « Je n'y crois pas, parce que les procédures bancaires sont encore très lentes, et tout investisseur digne de ce nom ne pourra pas être en compétition, c'est-à-dire produire les pièces d'ici trois à quatre ans, à même de fournir la voiture centrale. Quoi que le code actuel des investissements est excellent, c'est le meilleur depuis l'indépendance en termes d'ouverture pour la liberté d'investir, de médiatiser les investisseurs algériens et internationaux et la possibilité d'avoir des terrains, mais il reste ce point noir chez nous en Algérie, qui est la bureaucratie. Notamment le système bancaire qui n'est pas encore aussi rapide comme on l'aurait voulu. L'environnement de l'industrie n'est pas tout à fait parfait ».

Toujours dans le sillage des procédures bancaires, l'expert dira encore que « Bien sûr, le président de la République avait annoncé qu'on va accélérer les procédures bancaires, mais on n'a pas encore vu ça sur le plan pratique. On n'arrive pas à avoir des exécutions à court terme et elles sont plutôt à moyen et long termes quant aux montages financiers, ce qui va freiner un peu la mise en œuvre d'entreprises et ne va pas permettre d'avoir un taux d'intégration à 40%. Autre chose, les sous-traitants qui existent actuellement ne

se connaissent même pas. Cela veut dire qu'il faut encore multiplier les rencontres, les salons spécialisés, les séminaires et les expositions, pour permettre à ceux qui produisent déjà de se compléter. Nous avons bien sûr des industries, mais elles ne sont pas spécialement dans le secteur du véhicule ».

### « PAS PRÊTS POUR IMPORTER LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE »

Au sujet de la concession automobile, l'économiste approuve ces nouvelles règles, qui selon lui permettront d'avoir un meilleur contrôle sur les importateurs de véhicules neufs. « C'est normal, le gouvernement a raison. Notamment pour ce qui est du stock, parce que si vous avez des véhicules et vous n'avez pas le stock de pièces détachées, il y a des pannes, donc nous risquons d'avoir un parc automobile partiellement en panne. Notre système douanier, il faut qu'il soit en alerte rapide, le système fiscal aussi et toutes les autorisations dont on a besoin dans l'industrie et les finances. C'est là où il faut faire le travail, pour alléger et améliorer les procédures de tout l'environnement industriel, pour permettre à ces opérateurs économiques et nationaux, et surtout étrangers, de travailler rapidement et de nous permettre d'avoir un véhicule à très fort taux d'intégration d'ici cinq à six ans », souligne-t-il. Néanmoins, pour ce qui est des ambitions d'importer des véhicules électriques, il estime que cette convoitise est encore loin d'être acquise. « On peut produire des pneus, le châssis, la tuyauterie hydraulique, la câblerie, les sièges, même la carrosserie, mais tout ce qui est électrique et électronique, je ne pense pas. Puisque les véhicules actuellement sont ultras modernes, et que tous les cerveaux du moteur sont encore difficiles à maîtriser, c'est là qu'il faut voir est-ce qu'on est vraiment capables. Nous ne sommes donc pas prêts pour importer des véhicules électriques. L'infrastructure de distribution pour ces véhicules n'existe même pas. Il faut faire un repérage géographique, et le repérage de tout ce qui est communication territoriale, nous ne l'avons pas, nous sommes en retard. Peut-être à moyen terme, mais pas à court terme, au moins. Nous n'avons pas

encore le système de service électrique ».

### « INSTALLER DES SUPERSTRUCTURES SUR TOUT LE TERRITOIRE »

Abdelmalek Serrai cite comme exemple le marché du GPL, qui selon lui, n'est toujours pas maîtrisé convenablement. « Comment vont-ils le faire ? Comment vont-ils l'installer ? Au niveau des stations d'essence ? Au niveau de nouvelles stations ? Le GPL, on l'a fait, mais on n'a pas eu beaucoup de succès. Pourtant, le GPL est très bon marché chez nous. Malgré cela, on n'a pas encore pu le développer comme il était souhaité au départ. Il y a donc une nécessité d'installer des superstructures à travers tout le territoire national. Nous avons un très grand pays, et les distances sont énormes. N'est-ce pas ? Il y a des routes où entre deux villages, il y a quatre cent à cinq cent kilomètres. Dans le Sud, entre deux villes, il y a huit cent à neuf cent kilomètres », expose Abdelmalek Serrai, en apportant d'autres précisions à cet égard. « Où allez-vous installer les stations de service, de GPL et d'électricité ? Il faut comprendre que le plan de développement du pays est tellement vaste et tellement dynamique qu'il faut répondre à beaucoup de choses. Nous sommes de très bons producteurs, certes, d'électricité, nous sommes même exportateurs, mais nous n'avons pas encore les super structures diversifiées sur tous les réseaux routiers. Le réseau routier sur les Hauts-Plateaux est très long ». Avant de conclure, Serrai sera on ne peut plus clair, en disant : « Il faut d'abord développer une industrie de distribution d'électricité. Nous n'avons pas encore ce programme de développement, est-ce qu'il a été réfléchi et agréé par des experts ? Aussi, il nous faudra des moyens financiers et techniques pour installer tous les distributeurs à travers le territoire national, dans ces conditions-là, on pourra parler d'importation des véhicules électriques. Il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs, on doit parler du programme. Cette avance, elle est un peu hâtive. Peut-être la lancer en tant que perspective, d'ici dix ans, mais actuellement, on n'est pas encore prêts ».

Propos recueillis par Hamid Si Ahmed

RELANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

## Le FMI salue les mesures prises par l'Algérie

La cheffe du Fonds monétaire international en Algérie, Geneviève Verdier, a salué jeudi, lors de sa rencontre avec le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, les réformes et les mesures décidées par l'Algérie dans le cadre de la relance de l'économie nationale. La représentante du FMI a affirmé que ces mesures sont « susceptibles d'améliorer le climat des affaires et l'écosystème des entreprises en Algérie » et de capter, a-t-elle poursuivi, « les investissements directs étrangers (IDE) » rapporte, le communiqué du ministère.

La cheffe de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, a été reçue par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, avec laquelle il a passé en revue les réformes économiques engagées dernièrement en Algérie, indique la même source. La rencontre entre le ministre et Mme Verdier et la délégation qui l'accompagnait a porté sur « les réformes économiques initiées par l'Algérie dans le cadre de sa stratégie de développement économique » devant être solide et diversifiée, qui repose, souligne la même source, « sur la promotion du produit national ». Zaghdar a mis en avant, dans ce cadre, « les réformes ayant touché l'arsenal juridique lié à l'investissement, qui se traduisent dans la stabilité et les garanties offertes pour conforter la confiance des investisseurs, les avantages et les incitations aux investissements locaux et étrangers » ainsi que, poursuit la même source, « les mécanismes de soutien et d'accompagnement des investisseurs; ce qui contribuera à l'amélioration du climat des affaires en Algérie », ajoute la même source. Le ministre a rappelé, par la même occasion, les filières industrielles stratégiques que l'Algérie s'attèle à développer avec, à leur tête, est-il indiqué, « les industries agroalimentaires, mécaniques, électroniques et électriques, le textile et les industries chimiques et pharmaceutiques ». Il a, en outre, présenté un point de situation sur « le rendement du secteur industriel public qui connaît, affirme le ministre « une nouvelle dynamique après la pandémie de Covid-19 et ses impacts économiques négatifs, » et à la faveur aussi « des mesures prises pour corriger les dysfonctionnements constatés dans la gestion des entreprises publiques en vue d'assurer une bonne gouvernance et leur efficacité optimale ». La rencontre était, également, une occasion « pour passer en revue la stratégie de protection du produit national et du consommateur, à travers une infrastructure de qualité consistant en le cadre juridique et réglementaire, et les organes créés à cet effet », conclut le communiqué.

L. Zeggane

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

# Les 46 amendements proposés au PLF-2023 examinés

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale a tenu, jeudi, une réunion présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée, pour examiner les amendements proposés au projet de Loi de finances (PLF) 2023 et les soumettre à la Commission des finances et du budget.

Lors des travaux de cette réunion, le bureau a examiné les 46 amendements proposés au PLF-2023 et soumis ceux remplissant les conditions légales à la Commission des finances et du budget pour les examiner avec les délégués de leurs auteurs. Le bureau a examiné, par la suite, le budget de l'APN conformément aux dispositions de l'article 14 du règlement intérieur de l'Assemblée, ajoute la même source.

Dans ce cadre il est important de rappeler que la Commission des Finances et du Budget de l'APN a introduit plusieurs amendements dans le PLF de l'exercice 2023. Concernent les articles relatifs à la fiscalité et à l'investissement, en vue de mettre en place un système d'informations plus transparent et fiable au niveau des services publics, et de renforcer la coordination entre les différents secteurs en matière de ges-



Ph: DR

tion des finances publiques. Ils préconisent aussi l'élaboration d'un système d'information financier basé sur des données économiques et financières correctes permettant de déterminer les prévisions des projets de lois de finances, note la même source. L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de loi de finances annuel basé sur les programmes, les objectifs et les indicateurs de performance « exige une mise à niveau du système comptable pour pouvoir fixer le budget de chaque programme ».

Par ailleurs, des députés ont salué jeudi dans leurs interventions les mesures prévues dans le projet, notamment celles relatives

à la lutte contre la fraude et la spéculation et à l'autorisation de l'importation de matériel agricole de moins de cinq ans qui profitera aux agriculteurs. Les intervenants ont souligné « l'attachement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à honorer ses engagements », notamment au profit des faibles revenus à travers la revalorisation des salaires, de l'allocation chômage et des pensions de retraite, le soutien à l'investissement et l'encouragement des actions de solidarité. Ils ont, par ailleurs, soulevé des préoccupations liées au développement local dans nombre de wilayas, notamment dans les secteurs de la Santé, des Travaux

publics, de l'Habitat et des Transports. Le député Mohamed Nin du MSP a salué la décision relative à l'autorisation de l'importation de matériel agricole de moins de cinq ans, appelant à continuer à soutenir le secteur agricole. De son côté, le député Madani Mourad (indépendant) a mis en avant, quant à lui, l'importance des mesures législatives prévues au PLF 2023 telles que l'appui de l'investissement et l'allègement des mesures fiscales coïncidant avec la promulgation de la loi sur l'investissement ainsi que les textes d'application y afférents. Il a également apprécié la proposition faite par la commission des finances et du budget de l'APN à savoir l'ajout d'un nouvel article portant « prorogation des mesures de conformité des constructions, au 31 décembre 2023 en vue d'en parachever la réalisation ».

## LA REPRISE DU DÉBAT DEMAIN

Selon un communiqué de la Chambre basse du Parlement, l'Assemblée populaire nationale reprendra, demain, le débat sur le PLF-2023. « L'Assemblée populaire nationale reprendra, dimanche 20 novembre 2022 à 09:00, le débat du projet de Loi de finances (PLF-2023), lors d'une séance plénière consacrée aux interventions des présidents des groupes parlementaires, suivies de la réponse du ministre des Finances aux interrogations des députés », a précisé la même source.

Sarah O.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

## Rekhroukh booste la relance de plusieurs projets

Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a affirmé, jeudi à Alger, Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, que des instructions ont été données par les autorités publiques pour la relance du projet de la pénétrante autoroutière Jijel-El Eulma dans les plus brefs délais avec la levée de tous les obstacles entravant les travaux de réalisation.

Présidé par Salah Goudjil président du conseil en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Basma Azouar et des membres du Gouvernement, Rekhroukh a souligné qu'une réévaluation de l'opération de réalisation de ce projet a été demandée dans le cadre du projet de loi de finances 2023. Le ministre a expliqué les raisons de l'arrêt du projet, lancé en 2014, par la difficulté du terrain dans la zone qu'il traverse, exigeant une étude approfondie, outre l'opposition de certains habitants aux travaux. Une décision de justice a même été prononcée contre un membre de la société de réalisation qui se trouve dans l'incapacité de s'acquitter de ses créances, a-t-il poursuivi.

En réponse à une question du sénateur, Mouloud Mbarek Felouti, sur les raisons ayant entravé les travaux du projet de la pénétrante autoroutière reliant le port de Skikda à l'autoroute Est-Ouest, et les mesures prises pour sa relance, le ministre a affirmé que son secteur est en phase d'étudier le dossier d'annulation du contrat avec toutes les parties concernées, avant d'envisager la relance, vu l'importance économique du projet. Il a également attribué le retard accusé dans la réalisation du projet au changement de l'étude le concernant ainsi qu'aux procédures d'expropriation foncière, qui se sont poursuivies jusqu'en 2016. Par ailleurs, le ministre a évoqué le déficit humain et matériel enregistré par les entreprises de réalisation et le retard dans le paiement de leurs redevances, outre l'arrêt des travaux en

raison de problèmes internes de l'entreprise étrangère en charge du projet.

Également, le ministre a répliqué concernant les mesures prises pour accélérer la réalisation de la route reliant les wilayas d'In Salah et d'Illizi, précisant que cette route est constituée de plusieurs tronçons, dont certains sont en cours de réalisation et d'autres en cours de maintenance et de goudronnage, afin de l'achever, en tant que projet important pour le développement des régions du Sud. Le ministre a également rappelé que les wilayas d'In Salah, Tamanrasset et El-Ménéâ ont béné-

ficié d'opérations de modernisation de routes, dont les dernières ont eu lieu en 2018, 2021 et l'année en cours. Il a également indiqué que, dans le cadre de l'amélioration du niveau de service, les wilayas d'In Guezzam, Tamanrasset et El-Ménéâ ont bénéficié d'une opération de modernisation des routes, d'un montant estimé à 10 milliards DA. Afin d'appliquer les normes techniques dans la réalisation des routes, des guides des spécificités techniques ont été élaborés, et mis en pratique en avril 2022.

M. Seghilani

LA SAISIE DE VÉHICULES, LA PEINE CAPITALE ET LE DIVORCE

## Abderrachid Tabi répond à trois questions

Lors d'une séance du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné que les affaires de saisie des véhicules et des camions sont soumises à une procédure « purement juridique et judiciaire » qui, selon la législation, ne peut être ordonnée sauf dans des cas précis, infirmant l'existence de cas où des accusés ont été acquittés mais leurs véhicules sont restés sous saisie. Lors de cette séance, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre de la Justice a demandé à être informé si des cas similaires existent, pour les étudier au cas par cas. Concernant l'examen des faits d'une même affaire à deux reprises par deux différentes ins-

tances judiciaires, Tabi a fait savoir qu'une affaire jugée par une instance judiciaire ne peut être examinée par une autre juridiction, ajoutant que le juge ne peut « statuer sur une affaire pour la deuxième fois, cela étant une faute professionnelle grave qui peut exclure du corps judiciaire et une violation flagrante des procédures ». Affirmant que « Si des cas similaires existent, ils seront examinés de près », le ministre a rappelé avoir émis « une instruction adressée aux parquets généraux portant non recours abusif aux mesures de saisie, en confiant au propriétaire la surveillance de son véhicule, particulièrement si ce dernier est sa source de revenu et en veillant à restituer les biens saisis à leurs propriétaires, si cela n'impacte pas le bon déroulement de l'action publique » concernant la sai-

sie des véhicules et des camions, le ministre a affirmé à travers l'ouverture d'un débat sur le gel de la peine capitale que « l'Algérie a consenti de grands efforts en vue de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes » précisant que « les amendements introduits dans les lois prévoient, en premier lieu, un durcissement des peines » dans ce cadre. Il a ajouté que « La polémique suscitée, au niveau international, sur l'utilité de la peine capitale dans la lutte contre la criminalité, s'est dissipée ces dernières années après le rejet par plusieurs pays de cette peine, étant une atteinte aux droits de l'Homme » expliquant que « l'Algérie a opté pour une solution intermédiaire, à travers une décision politique pour la suspension de l'application de la peine de mort et ce depuis 1993, tout en limitant cette peine

à certains crimes dans le cadre de ses engagements internationaux ». S'agissant de la hausse des cas de Khol'a et de la possibilité de revoir les lois qui régissent cette procédure, le ministre a rappelé que « les statistiques font état de taux mitigés de cas de Khol'a par rapport aux autres cas de divorces », affirmant que « toute restriction des dispositions du Khol'a est susceptible de faire augmenter les cas de divorce ». À cet effet, il appelle les experts à « examiner les causes justifiant la hausse des cas de divorce en général au moment où le Khol'a ne concerne que les jeunes couples », préconisant « la dynamisation du rôle de sensibilisation des associations activant dans le domaine de la famille et de la femme en vue d'accompagner les jeunes couples ».

M.S.

RECOMMANDATIONS DES ASSISES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

## Pour la professionnalisation et la gouvernance de l'action associative

Les participants aux assises nationales de la société civile, dont les travaux ont pris fin mercredi à Alger, ont plaidé pour la professionnalisation et la gouvernance de l'action associative, tout en réaffirmant la responsabilité qui incombe à la société civile.

Lors d'une séance consacrée à la lecture des recommandations ayant sanctionné les travaux de ces assises, les participants ont plaidé pour « la professionnalisation et la gouvernance de l'action associative », à travers l'impulsion d'une dynamique interactive effective entre les organisations de la société civile, tout en tirant profit de « la volonté réelle » de l'Etat d'ériger la société civile en véritable partenaire. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'une prise de conscience quant à l'enjeu réel de la société civile comme allié stratégique de l'État, devant s'acquitter de sa mission de promouvoir les valeurs nationales, exercer la démocratie et la citoyenneté et renforcer la solidarité et la cohésion sociale.

Et de souligner la nécessité d'œuvrer à inculquer davantage les actes de civisme aux citoyens, considéré comme « un élément fondamental dans l'édification d'une société forte de par son appartenance, fière de sa culture, attachée à sa mémoire et avant-gardiste face aux défis ».

Les recommandations ont également inclus un appel à l'adhésion aux efforts visant à ériger la société civile en « force de proposition active et efficace », et à adopter la charte de la participation citoyenne et la charte d'éthique de l'action associative, notamment au niveau des collectivités régionales.

Dans le même contexte, les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer à « la promotion du rôle de la société civile », y compris à travers la communauté nationale à l'étranger, afin de participer à la cristallisation et à la mise en œuvre des politiques visant à réaliser la croissance économique et le développement social, tout en jugeant « impératif de conjuguer les efforts pour mieux répondre aux défis posés dans les domaines de la sécurité alimentaire, hydrique, sanitaire et énergétique ».

L'importance d'associer les citoyens et la société civile dans la gestion des affaires publiques a également été relevée par les participants qui ont invité l'Observatoire national de la société civile (ONSC), en tant qu'organe consultatif, à « mettre en place des mécanismes » de suivi et des espaces de concertation locale, ainsi qu'à « mettre en place un système numérique » pour les activités de la société civile, et « une plateforme interactive » sur l'évaluation des activités du mouvement associatif.

S. O.

CHAMBRE AMÉRICAINE DES REPRÉSENTANTS

# Les républicains gagnent la majorité

*Les républicains ont repris le contrôle de la Chambre des représentants, selon des médias américains mercredi, ce qui leur donne un pouvoir de blocage sur la politique de Joe Biden jusqu'en 2024 et entraîne une division du Congrès.*

**A**près avoir échoué à s'emparer du Sénat, le parti conservateur ne disposera toutefois que d'une très courte majorité à la chambre basse, bien loin de la "vague géante" promise par Donald Trump, qui a pourtant annoncé mardi soir une nouvelle candidature à la Maison Blanche. Les lieutenants de l'ancien président ont en effet recueilli des résultats très mitigés aux élections de mi-mandat. "Les Américains sont prêts pour une nouvelle direction, et les républicains de la Chambre sont prêts à agir", a salué le chef des républicains à la Chambre, Kevin McCarthy, désormais favori dans la course à la tête de cette assemblée, l'actuelle "speaker" Nancy Pelosi ayant perdu sa majorité démocrate. "Les démocrates de la Chambre des représentants continueront à jouer un rôle de premier plan dans le soutien du programme du président Biden - avec une forte influence sur une faible majorité républicaine", a voulu croire Mme Pelosi. Le président démocrate Joe Biden a tout de suite félicité M. McCarthy, soulignant dans un communiqué qu'il compte "travailler avec quiconque - républicains ou démocrates - prêt à oeuvrer avec moi pour agir". NBC, CNN, Fox News et CBS ont projeté mercredi que les républicains disposeraient d'au moins 218 sièges à la Chambre, c'est-à-dire la majorité des 435. Si les projections des médias américains se confirment sur l'ensemble des sièges, la performance de Joe Biden



constituerait néanmoins le meilleur score d'un président en plus de 20 ans aux élections de mi-mandat, ce scrutin étant traditionnellement difficile pour le pouvoir en place.

## DÉTRICOTER

Cette très mince majorité républicaine à la chambre basse risque d'ailleurs de compliquer sa gouvernance. Avec une Chambre républicaine et un Sénat démocrate, le parti de Joe Biden ne pourra de son côté plus faire passer de grands projets dans ce Congrès désormais divisé. Mais l'autre camp non plus. Les républicains avaient menacé de détricoter certaines mesures adoptées sous Joe Biden s'ils reprenaient le contrôle des deux chambres. Ils voulaient notamment revenir sur les fonds alloués aux services des impôts pour engager de nouveaux agents, ou sur certaines réformes dans le monde de l'éducation. Les républicains pourraient en outre se montrer plus sourcilleux quant à l'aide apportée par Washington à l'Ukraine. Ils avaient aussi prévu de s'attaquer au droit à l'avortement ou de légiférer sur les armes à feu, ce qui aurait poussé Joe Biden à faire usage de son droit de veto. Le président

de 79 ans ne sera finalement pas contraint de camper sur cette posture défensive. Et devra au contraire user de ses talents de négociateur, hérités de sa longue carrière de sénateur, pour éviter une paralysie de l'administration fédérale (le fameux "shutdown").

## MUR ROUGE

Mais la main tendue du président risque de se heurter à un mur rouge, la couleur des conservateurs. Même avec une mince majorité à la Chambre, les républicains disposeront d'un pouvoir conséquent en matière de supervision, qu'ils ont promis d'utiliser pour une kyrielle d'investigations sur la gestion par Joe Biden de la pandémie ou du retrait d'Afghanistan. Ils pourraient aussi s'en prendre à son fils Hunter, accusé d'avoir utilisé son nom pour faire des affaires en Ukraine et en Chine. Le parti conservateur compte bien exploiter toute potentielle faille démocrate, en gardant en ligne de mire la présidentielle de 2024. Avec sa déclaration de candidature mardi, Donald Trump a lancé une lutte sans merci pour l'investiture du parti républicain pour l'élection à la Maison Blanche.

RD CONGO

## La rébellion du M23 continue de gagner du terrain dans l'est

**"L**es rebelles sont ici, ils ont même fait un meeting..." La rébellion du M23 continuait jeudi de s'installer dans de nouveaux villages d'un territoire de l'est de la République démocratique du Congo, en dépit des appels à déposer les armes. Selon des sources administratives et des habitants interrogés par téléphone, le M23 reste à l'offensive vers le sud, en direction de la capitale provinciale Goma. Mais il a aussi progressé vers l'ouest du territoire de Rutshuru, dont il contrôle le quart sud-est, frontalier de l'Ouganda et du Rwanda. "Il est difficile pour moi de parler longtemps car ici chez nous, c'est le M23. Ils sont à Tongo, Murimbi, Rutshovu, Rushenge...", a déclaré un habitant de Tongo, localité située dans le parc des Virunga, sur la route menant vers le territoire voisin du Masisi. "Ils sont même entrés dans mon bureau", disait dès mercredi soir un responsable du "groupe" (entité administrative) de Tongo. Le M23 (Mouve-

ment du 23 mars), une ancienne rébellion tutsi qui a repris les armes en fin d'année dernière, s'est emparé en juin de Bunagana, à la frontière avec l'Ouganda et, après plusieurs semaines d'accalmie, est reparti le 20 octobre à l'offensive.

Depuis, il a pris le contrôle de plusieurs localités sur la RN2, qui mène à Goma, traversé la route vers l'ouest et continué de descendre vers le sud, vers la capitale de la province du Nord-Kivu. Ces derniers jours, de violents affrontements ont eu lieu à Kibumba, à une vingtaine de km au nord de Goma. Les rebelles ont affirmé mercredi avoir pris cette localité et plusieurs villages voisins. L'armée n'a pas communiqué, mais cette évolution est confirmée par des sources sécuritaires, sous couvert d'anonymat. Kibumba et Buhumba, localité toute proche, "sont contrôlées par l'ennemi", a indiqué une de ces sources. "Nous sommes à Kibaki", a environ 4 km au sud, sur la RN2, a-t-elle ajouté. A Goma, un nouveau groupe de

soldats kényans de la force régionale est-africaine devant se déployer dans la région est arrivé mercredi, conduit par le général Jeff Nyagah qui va en assurer le commandement. Celui-ci a mis en garde les groupes armés qui refuseraient "le désarmement" et "la voie politique". "Ils auront

affaire à nous", a-t-il affirmé. En visite en début de semaine à Kinshasa puis Goma, l'ancien président kényan Uhuru Kenyatta, "facilitateur" désigné par la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC), avait lui aussi appelé les groupes armés à "déposer les armes".

GRANDE-BRETAGNE

## Londres dévoile un budget de rigueur malgré la récession déjà en cours

**L**e ministre des Finances britannique Jeremy Hunt a dévoilé jeudi un budget de rigueur pour redresser les finances du Royaume-Uni, donnant la priorité à la stabilité des finances publiques et la lutte contre l'inflation malgré la récession déjà là et le niveau de vie qui dégringole. "J'ai essayé d'être juste en demandant à ceux qui ont plus de contribuer plus", a fait valoir M. Hunt, au ton sobre, devant le Parlement. Le nouveau ministre des Finances avait la lourde tâche de rassurer des marchés échaudés par les annonces budgétaires massives non financées de la précédente Première ministre Liz Truss, qui avaient fait plonger la livre sterling à son plus bas historique et s'envoler les coûts d'emprunt de l'Etat et des Britanniques. En énumérant un ensemble de mesures de 55 milliards de livres au total, il a mentionné l'abaissement du seuil le

plus élevé de l'impôt sur le revenu, et un relèvement de la taxe sur les revenus exceptionnels des géants pétroliers et énergétiques. Un peu moins de la moitié de cette somme viendra des hausses d'impôts, le reste d'une réduction des dépenses, sauf dans la Santé et l'Education : "la politique budgétaire va être resserrée nettement l'an prochain, amplifiant une récession déjà en cours", estiment les économistes de Pantheon Macro.

Le pays est déjà en récession et le produit intérieur brut devrait se contracter encore d'1,4% l'an prochain, prévoit l'OBR, l'organisme de prévision budgétaire public. L'institut prévoit aussi une hausse du chômage. De quoi refroidir les investisseurs, et la livre chute face au dollar depuis l'intervention de M. Hunt, même si les taux d'emprunt de l'Etat étaient stables.

BIRMANIE

## La junte libère près de 6 000 prisonniers, dont plusieurs étrangers

**L**a junte au pouvoir en Birmanie a annoncé jeudi la libération de près de 6.000 prisonniers, dont quatre étrangers parmi lesquels une ancienne ambassadrice britannique, un journaliste japonais, un conseiller australien du gouvernement déchu d'Aung San Suu Kyi, et un citoyen américano-birman. Ces ressortissants étrangers "sont graciés et expulsés" du pays, a précisé la junte au pouvoir dans un communiqué. L'ex-diplomate Vicky Bowman, le conseiller économique australien Sean Turnell et le journaliste japonais Toru Kubota ont été "libérés pour marquer la fête nationale" (jeudi), a déclaré à l'AFP un officier supérieur. Le quatrième étranger libéré, Kyaw Htay Oo, est un Birman détenant un passeport américain, selon une source officielle. Lui aussi se trouvait dans l'avion qui a atterri à Bangkok avec les autres étrangers. Il a déclaré à l'AFP qu'il était "très heureux". Partis dans la foulée de Rangoon, ils sont arrivés à Bangkok par un vol commercial, vers 19H10 en heure locale (12H00 GMT), a constaté un journaliste de l'AFP. Trois anciens ministres du gouvernement d'Aung San Suu Kyi, dont deux proches Thein Oo et l'avocat Kyaw Hoe, figurent parmi les personnes libérées, de même que le porte-parole de la NLD, le Dr Myo Nyunt. Tous ceux qui ont quitté le pays semblaient en bonne santé au moment de leur arrivée en Thaïlande, a constaté le journaliste de l'AFP. Cette libération de prisonniers est un rare signe d'ouverture des militaires depuis leur arrivée au pouvoir lors du coup d'Etat du 1er février 2021. Des milliers de personnes ont été emprisonnées dans le cadre de la répression sanglante de toute dissidence qui a suivi. Trois bus transportant des prisonniers graciés par la junte birmane ont quitté la prison Insein de Rangoon, peu après 15H00 locales (08H30 GMT) et sont passés devant une foule de 200 personnes, ont constaté des journalistes de l'AFP. L'amnistie concerne "au total, 5.774 prisonniers, dont quelque 600 femmes", a précisé un officier du régime. Il n'a pas indiqué combien de personnes graciées avaient été arrêtées lors de la répression militaire contre la dissidence. Cette décision était réclamée depuis de longs mois par les organisations de défense des droits humains, qui pointaient du doigt des condamnations politiques par une junte accusée d'avoir fait plonger le pays dans un conflit sanglant depuis le putsch.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

MATCH AMICAL/SUÈDE-ALGÉRIE,  
CE SOIR À MALMÖ

# Les Verts en quête de rachat pour leur dernière de l'an 2022

Après une sortie, pour le moins ratée, mercredi soir face au Mali en amical (1-1) à Oran, la sélection algérienne est dans l'obligation de se racheter de son maigre visage à l'occasion de sa dernière sortie d'une année 2022 très difficile au cours de laquelle les Verts ont subi deux revers qu'ils ont toujours des difficultés pour les digérer, allusion faite à leur élimination prématuré dans la CAN-2022 et leur échec à se qualifier au Mondial de Qatar.

Ce soir, contre la sélection de la Suède, l'entraîneur national, Djamel Belmadi, très contesté après le nul au goût de la défaite concédé face au Mali, devra apporter les réglages nécessaires pour espérer venir à bout d'un adversaire de qualité, et ce, pour sa première confrontation face à une sélection européenne depuis qu'il a pris en mains la barre technique du "Club Algérie" en 2018.

En effet, il y a énormément à redire sur les choix du sélectionneur national face au Mali, car l'EN n'a à aucun moment de la partie pris le dessus au niveau du jeu sur les Maliens. La bataille tactique a été perdue par le coach national face à son homologue Malien, Eric Chelle, en dépit du fait que son effectif était amoindri par des joueurs cadres, à l'image de Bissouma



(Tottenham), Abdoulay Doucouré (Everton) et Mohamed Camara (AS Monaco) pour ne citer que cela.

Toujours- est- il que Djamel Belmadi a préféré donner la chance à certains joueurs pour avoir un temps de jeu, à l'image de Boudaoui, Touba, Benrahma, Zorgane, Boudaoui ou encore Aribi, mais malheureusement, ces joueurs- là n'ont pas donné satisfaction. Benayada sur le couloir droit de la défense n'a pas impressionné. Il a énormément souffert face aux attaquants maliens. Défensivement, il n'était pas fameux et même son apport offensif était inexistant. Touba sur le côté gauche de la défense était plus au moins bon que Benayada. Le trio aligné par Belmadi dans l'entre- jeu ; Boudaoui, Zerrouki et Zorgane étaient perdus sur le terrain face à l'impact physique imposé par les milieux de terrain maliens. Résultats des courses, ils ont perdu la bataille du milieu, il aura fallu que le coach national fasse entrer en seconde période, la doublette Bentaleb- Bennacer dans la récupération pour que les choses s'équilibrent dans ce compartiment de jeu. L'entrée du nouveau visage de la sélection nationale Mehdi Lérís pour la dernière demi-heure

de la partie n'a pas vraiment été une réussite.

En attaque, Benrahma qui performe avec son club de West Ham en Angleterre n'arrive toujours pas à passer un cap avec l'équipe nationale. Alors que le pari de Belmadi de rappeler Aribi pour le mettre à la pointe de l'attaque était infructueux.

Face à la Suède (25e au classement FIFA), qui est un adversaire d'un autre calibre pour les Fennecs, à l'Eleda Stadium de Malmö, Belmadi va revenir certainement à son onze préférentiel face à une équipe de la Suède qui a battu mercredi un mondialiste, à savoir l'équipe du Mexique par 2 à 1, ce qui prouve que les Suédois ont un bon groupe, malgré le fait qu'ils enregistrent plusieurs absents dans leur effectif. Tous ces paramètres mettent les Fennecs dos au mur et les obligent à présenter une meilleure copie, contrairement au visage terne affiché face au Mali. C'est dans cet objectif que l'entraîneur national devra aligner son équipe type composée essentiellement de la vieille garde, et ce, en attendant l'arrivée de nouveaux joueurs de talent afin d'enclencher le renouveau qui n'a que trop tardé.

Hakim S.

FACE AUX CRITIQUES DONT IL FAIT L'OBJET

## Belmadi promet des lendemains meilleurs avec l'arrivée des joueurs de "haut niveau"

La déception fut grande mercredi soir à l'issue du match amical entre l'Algérie et le Mali, un match qui a vu les Verts rendre une copie très terne, conclue par un nul (1-1), contre une jeune équipe des Aigles qui était meilleure sur tous les plans.

Depuis d'ailleurs, les critiques fusent sur l'entraîneur Djamel Belmadi qui continue de faire confiance aux mêmes joueurs ou presque qui ont montré pourtant leurs limites depuis les éliminations amères dans la Coupe d'Afrique des nations en début de l'année au Cameroun, et aux barrages qualificatifs au Mondial 2022 face aux Lions indomptables camerounais.

Face à ces critiques, le coach national a assuré, à l'issue du match contre le Mali, qu'il va renforcer son effectif avec des joueurs de haut niveau lors de la prochaine période.

A ce propos, Belmadi a souligné, qu'il est "complètement convaincu des capacités de



tous les joueurs qu'il a (sous les mains actuellement", ajoutant : "Ce groupe est capable d'atteindre les objectifs souhaités, à condition qu'il soit soutenu par de nouveaux joueurs capables de régler nos problèmes dans certains postes".

Il a réitéré qu'il "Il y a des joueurs qui nous rejoindront progressivement à l'avenir", estimant au passage avoir tiré "des enseignements positifs du match amical contre le

Mali". Et au moment où tout le monde se montre sceptique concernant l'avenir de la sélection nationale, et ce, en se référant à ses petites prestations depuis pratiquement le début de cette saison, l'entraîneur de 45 ans n'est pas de cet avis. Mieux, il demeure confiant quant aux capacités de ses poulains d'enclencher la résurrection souhaitée, rassurant que les Verts "sont dans la bonne voie". Belmadi a tenu, en outre, à défendre le

milieu de terrain Ramiz Zerrouki, malgré que ce dernier ne fait plus l'unanimité parmi les spécialistes et les observateurs en Algérie qui estiment tous que son niveau a beaucoup régressé, et cela se traduit sur le terrain en se montrant incapable de jouer son rôle dans la récupération du ballon et la construction du jeu. Mais l'entraîneur national semble encore tableur sur ce joueur, qu'il compte associer avec Bentaleb et Bennacer, le trio sur lequel il mise énormément pour constituer un milieu de terrain royal en prévision des prochaines échéances.

Concernant la première apparition du joueur de la Sampdoria (Série A, Italie), Mehdi Lérís, qui a été aligné dans un poste qui n'est pas le sien, Belmadi n'a pas tari d'éloges sur lui, même s'il a reconnu que le joueur de 24 ans n'était pas mis dans les meilleures dispositions en jouant dans un poste inhabituel.

Hakim S.





MONDIAL-2022

# Pogba, Salah, Haaland... Ceux qui sont absents au rendez-vous

Messi, Ronaldo, Mbappé, Benzema: le Mondial commence dimanche au Qatar et les stars sont là. Toutes ? Non, car entre blessures, choix des sélectionneurs et éliminations prématurées, quelques grands noms vont manquer à l'appel. De Gianluigi Donnarumma à Erling Haaland en passant par Paul Pogba ou N'Golo Kanté, voici l'équipe-type des absents.

## GARDIEN: GIANLUIGI DONNARUMMA (ITALIE/49 SÉLECTIONS)

Comme ses compatriotes Marco Verratti ou Jorginho, le gardien du Paris SG a sombré avec la Nazionale lors d'un barrage perdu face à la modeste Macédoine du Nord. Pour la deuxième fois d'affilée, l'Italie a raté la marche et va manquer la Coupe du Monde.

## LATERAL DROIT: REECE JAMES (ANGLETERRE/15 SÉLECTIONS)

"Anéanti", a écrit le jeune défenseur de Chelsea le 9 novembre sur Twitter. C'est à cette date qu'il a officiellement renoncé à la Coupe du Monde à cause d'une blessure à un genou subie mi-octobre.

## DEFENSEURS CENTRAUX: SERGIO RAMOS (ESPAGNE/180 SÉLECTIONS) ET PRESNEL KIMPEMBE (FRANCE/28 SÉLECTIONS)



Deux champions du monde dans la charnière des absents. L'Espagne a appris à faire sans Ramos, qui n'a plus porté le maillot de son pays depuis mars 2021. Kimpembe, en revanche, a espéré jusqu'au bout défendre le titre conquis par les Bleus en 2018. Il figurait même dans la liste initiale de Didier Deschamps. Mais, insuffisamment rétabli d'une blessure à un tendon d'Achille, il a dû rendre les armes et laisser sa place à Alex Disasi.

## LATERAL GAUCHE: FERLAND MENDY (FRANCE/9 SÉLECTIONS)

Titulaire au Real Madrid, mais trop juste pour les Bleus. A 27 ans, Ferland Mendy n'a

jamais réussi à s'imposer pleinement en équipe de France. Cette fois, Deschamps lui a préféré les deux frères Lucas et Théo Hernandez. Lucas Digne (46 sélections) a connu le même sort.

## MILIEU DEFENSIF: N'GOLO KANTÉ (FRANCE/53 SÉLECTIONS)

"Ne pas avoir +NG+, c'est une force en moins, de par son énergie, son expérience. Humainement, c'est un petit bonhomme tellement attachant, qui a toujours le sourire. Il va nous manquer", a résumé Deschamps. Champion du monde en 2018, Kanté vit une saison galère avec Chelsea. Il n'a joué que les

deux premiers matches de la saison à cause d'une blessure aux ischio-jambiers et ne reviendra qu'en 2023.

## MILIEUX RELAYEURS: THIAGO ALCANTARA (ESPAGNE/46 SÉLECTIONS) ET PAUL POGBA (FRANCE/91 SÉLECTIONS)

Deux des milieux de terrain les plus doués du monde manquent à l'appel. Souvent brillant avec Liverpool, Thiago Alcantara n'a pas convaincu Luis Enrique de lui faire une place au sein d'un secteur traditionnellement très dense en sélection espagnole. Quant à Pogba, ce sont des blessures au genou droit puis à une cuisse qui vont le priver du tournoi. Et sans lui ni Kanté, le milieu de terrain des champions du monde en titre est à reconstruire.

## ATTAQUANTS: MOHAMMED SALAH (EGYPTE/83 SÉLECTIONS), ERLING HAALAND (NORVÈGE/23 SÉLECTIONS) ET ROBERTO FIRMINO (BRÉSIL/55 SÉLECTIONS)

L'Egypte a manqué la qualification pour le Qatar au bout d'un terrible barrage face au Sénégal, qui l'avait déjà battue en finale de la dernière CAN. Salah ne sera donc pas au Mondial, alors que le Sénégalais Mané est du voyage, même si une blessure récente avec le Bayern Munich laisse planer un très gros doute sur sa participation. Firmino de son côté paye une influence légèrement en baisse avec Liverpool et, surtout, l'incroyable richesse offensive du Brésil. Haaland n'est quant à lui pas parvenu à qualifier la Norvège, qui n'a plus participé à la Coupe du Monde depuis 1998.

## REMPLACANTS:

**Gardiens:** David De Gea (Espagne/Non sélectionné); Mike Maignan (France/Blessure)

**Défenseurs:** Ben Chilwell (Angleterre/Blessure); Jonathan Clauss (France/Non sélectionné); Gabriel (Brésil/Non sélectionné); Fikayo Tomori (Angleterre/Non sélectionné).

**Milieux:** Philippe Coutinho (Brésil/Blessure); Giovanni Lo Celso (Argentine/Blessure); Renato Sanches (Portugal/Non sélectionné); Marco Verratti (Italie/Non qualifié); Georginio Wijnaldum (Pays-Bas/Blessure).

**Attaquants:** Tammy Abraham (Angleterre/Non sélectionné); Luis Díaz (Colombie/Blessure); Riyad Mahrez (Algérie/Non qualifié); Timo Werner (Allemagne/Blessure).

CAFU :

## « Le Brésil a une excellente occasion de briser la domination européenne »

La forme de Neymar et la solidité du Brésil de Tite font rêver l'ancien défenseur Cafu, 52 ans, qui voit la "Seleção" briser cette année au Qatar la domination européenne sur les quatre dernières éditions de la Coupe du monde.

Dans un entretien accordé à l'AFP à l'approche du Mondial (20 novembre-18 décembre), le dernier capitaine brésilien à avoir soulevé le trophée le plus convoité du football, en Corée du Sud et au Japon en 2002, mise sur un sixième sacre historique du Brésil (après 1958, 1962, 1970, 1994 et 2002), mais met aussi en garde contre "la grande favorite", l'Argentine de Lionel Messi.

### Q: Le Brésil n'a pas remporté la Coupe du monde depuis deux décennies. Le Mondial au Qatar peut-il mettre fin à cette série ?

R: "La Coupe du monde au Qatar est une excellente occasion de briser la domination européenne."

C'est le moment parfait pour le Brésil de rompre la malédiction et de remporter le titre. L'Argentine et la +Seleção+ sont les deux favorites. D'un côté le Brésil sort d'une très bonne saison avec de grandes prestations, de l'autre, l'Argentine possède également une très bonne équipe. Ces deux pays ont un grand potentiel pour remporter la Coupe du monde."

### Qu'est-ce qui vous plaît dans l'équipe de Tite ?

"L'équipe dans son ensemble. Nous avons un groupe de joueurs très solides qui peuvent faire basculer une rencontre à tout moment. Le point fort, c'est leur unité, ils savent qu'ils ne

dépendent pas d'un seul joueur pour gagner la Coupe du monde, et ça va les aider."

### Le bon niveau de Neymar accroît-il les chances de décrocher un sixième titre ?

"Avec Neymar en forme, nous avons de très bonnes chances de gagner la Coupe du monde, car c'est un joueur qui fait vraiment la différence sur le terrain. Nous fondons nos espoirs sur son talent, mais il ne joue pas seul. En jouant bien, en étant motivé, je suis sûr qu'il va motiver les autres joueurs et leur faire sentir qu'ils sont importants pour qu'ils puissent gagner."

### Daniilo joue régulièrement au poste d'arrière latéral droit. La question est de savoir qui va pouvoir le concurrencer, que pensez-vous d'un défenseur central comme Éder Militão dans ce rôle ?

"J'aime beaucoup l'idée d'utiliser un défenseur central comme arrière latéral, même si Militão a déjà joué sur un côté. Selon les phases de jeu, Tite peut le libérer en attaque ou utiliser une défense à trois."

### Le Qatar sera la dernière Coupe du monde pour plusieurs stars. Les jeunes joueurs, comme Vinicius Jr ou Kylian Mbappé, sont-ils à la hauteur de ceux qui prennent leur retraite ?

"C'est dommage de voir ces grands joueurs prendre leur retraite, mais c'est la loi naturelle du football. Il faut savoir s'arrêter. Même s'ils sont très bons, pour le moment, ils (les jeunes) ne sont pas au niveau de ces grands champions comme Neymar, Messi, Lewandowski ou



Cristiano (Ronaldo), qui sont les meilleurs du monde."

### Quelles sélections sont susceptibles de surprendre ?

"La Belgique, le Danemark, le Portugal et la Serbie, aussi incroyable que cela puisse paraître. La Serbie (qui figure avec le Brésil dans le groupe G, NDLR) s'est qualifiée à la première place de son groupe. Ils ont très bien joué lors des qualifications pour le mondial. Ils ont une équipe forte et n'ont pas peur de jouer au football face à n'importe quel adversaire."

La France, aussi, sera très forte, comme elle l'a été lors de la dernière Coupe du monde. Ils arriveront avec l'étiquette de champions du monde en titre et se battront pour le doublé. Ils seront l'une des grandes équipes à battre."

### Quel souvenir gardez-vous de la "Seleção" de 2002 ?

"Pour moi, c'était la meilleure équipe brésilienne de ces dernières années. Une équipe gagnante : sept matches, sept victoires, meilleure attaque, meilleure défense. Être champion du monde face à l'Alle-

magne est un souvenir qui restera gravé dans les mémoires toute notre vie. Et d'avoir l'opportunité de soulever la coupe en tant que capitaine, aussi. C'est merveilleux de tenir la coupe dans sa main, ce sentiment du devoir accompli, celui d'être champion du monde. Si je le pouvais, je voudrais être champion du monde tous les jours, c'est une sensation formidable."

### Vous avez remporté deux Coupes du monde et perdu la finale en France en 1998. Cette défaite vous pèse-t-elle ?

"On apprend beaucoup de ce genre de défaite. Je ne retiens pas notre place de finaliste, au contraire : je retiens que nous étions vice-champions, nous avons atteint la finale d'une compétition aussi importante que la Coupe du monde. C'est cela que l'on doit garder en tête."

### Le Brésil est arrivé à la Coupe du monde 2002 la tête pleine de doutes. Cette année, il est favori. Quelle est la meilleure situation ?

"C'est toujours bon d'arriver en tant que favori, c'est une grande motivation. Les gens vous respectent, ils mettent en valeur votre travail, ils savent qu'à tout moment, s'ils faiblissent, ils perdent la partie."

### Les Brésiliens n'ont plus gagné depuis plusieurs années, pourquoi ?

"Le fait que le Brésil n'ait pas gagné le titre depuis vingt ans, cela affecte un peu les supporters et enlève un peu de crédibilité à l'équipe nationale. Mais cette année, je pense que le Brésil est de retour."

## Avant le Qatar, le Canada bat le Japon, la Suisse cède face au Ghana

Le Canada, vainqueur du Japon à Dubaï, et le Ghana, victorieux de la Suisse dans la chaleur des Emirats arabes unis (34 C), ont bouclé avec succès leur campagne préparatoire au Mondial-2022, jeudi. Les Canadiens sont venus de justesse à bout du Japon 2-1 (mi-temps: 1-1) sur un but tardif de Lucas Cavallini alors que c'est la formation asiatique qui avait ouvert le score dès la 9e minute par Yuki Soma. Après l'égalisation signée Steven Vitoria à la 21e à la suite d'un corner donné par Junior Hoillel, l'attaquant de Vancouver Lucas Cavallini convertissait à la 93e minute un penalty consécutif à une faute de Miki Yamane sur Richie Laryea. Au Qatar, le Canada, qui disputera sa première Coupe du monde depuis 1986, entrera en lice le 23 novembre face à la Belgique dans le groupe F, où évoluent aussi la Croatie et le Maroc, tandis que le Japon jouera son premier match le même jour contre l'Allemagne avant de croiser l'Espagne et le Costa Rica dans le très relevé groupe E. Dans un autre match de préparation, jeudi également, la Suisse a subi la loi du Ghana, 2 à 0 après des buts en fin de match de Mohammed Salisu (70e) et d'Antoine Semenyo, bien servi par le Rennais Kamaldeen Sulemana (74e). Pour cette rencontre, le sélectionneur de la Suisse Murat Yakin avait ménagé Ricardo Rodriguez (Torino) et Djibril Sow (Eintracht Francfort), deux titulaires indiscutables mais très utilisés en club.

**BLIDA.** SALON RÉGIONAL MITIDJA

## Un espace pour la commercialisation du produit national

*Le Salon régional Mitidja pour la production et l'exportation constitue un important espace économique pour les entreprises industrielles qui ambitionnent de faire la promotion de leurs produits et d'ouvrir de nouveaux marchés à l'intérieur du pays, ont indiqué mercredi à Blida des opérateurs participants à la manifestation.*

Cette 2ème édition, ouverte hier mardi dans un espace du complexe Mustapha Tchaker et qui se poursuivra demain jeudi, est marquée par la participation de 80 opérateurs économiques de nombreuses wilayas du Centre, activant dans diverses filières dont la transformation, l'agroalimentaire, les matériaux de construction et l'ameublement. Cette manifestation économique est une opportunité offerte aux opérateurs pour décrocher et signer des contrats avec des grossistes et des entreprises spécialisées dans l'export en vue de commercialiser leurs produits sur le marché national et international. "Il s'agit également d'une occasion pour les entreprises exportatrices de découvrir de nouveaux produits susceptibles d'être introduits sur le marché extérieur en raison de leur qualité et du packaging qui les met en valeur", a souligné le directeur général de la société "Sabah" de Blida, spécialisée dans le commerce et export, Rachid Bouziane. Il a ajouté que sa société qui travaille actuellement avec 11 pays africains et européens a procédé, aujourd'hui mercredi, à l'exportation de deux cargai-



Ph: DR

sons de denrées alimentaires à destination de la Mauritanie et de la France, notant que son ambition à l'avenir "est d'investir les marchés des pays du Golfe et de la Turquie", qualifiés de "très importants". Pour le promoteur d'une entreprise d'export, Mohamed Bachir, cette manifestation économique lui a permis de découvrir de nouveaux produits de qualité dans les domaines de la peinture, l'aluminium et de l'ameublement. Il a fait part du lancement de procédures avec des représentants de nombreuses entreprises productrices pour l'exportation de leurs produits vers des pays africains notamment, figurant parmi les marchés étrangers où le produit algérien est très demandé. Un autre représentant d'une société spécialisée dans la fabrication et l'installation de machines et outils s'est félicité de l'intérêt des exportateurs et des entreprises industrielles pour ses produits dont "la qualité n'a rien à envier à ceux importés de pays européens, mais ayant l'avantage d'être moins cher en

terme de prix", a-t-il assuré. Quant à Hayet Imine, propriétaire d'une entreprise de prêt-à-porter à Tizi-Ouzou, elle s'est dite "très heureuse" de participer pour la première fois à ce Salon régional qui lui a permis de faire connaître sa marque de vêtements. "Je compte à l'avenir travailler davantage pour promouvoir ma marque, actuellement commercialisée au niveau des centres commerciaux et des grandes surfaces commerciales des wilayas de Tizi-Ouzou, Alger et Blida", a-t-elle souligné. Le représentant du Groupe d'industrie alimentaire "Sim", Farid Zeghimi, a rappelé, pour sa part, que son groupe n'exporte plus depuis la déclaration de la crise sanitaire du Coronavirus, en application des instructions de l'Etat visant à préserver la sécurité alimentaire du pays. Il a, néanmoins, assuré que le Groupe "Sim", regroupant plusieurs entreprises spécialisées dans l'industrie alimentaire (jus, conserves, pâtes), assure la couverture de 18% des besoins du marché national en

la matière. La 2ème édition du Salon régional Mitidja a fait la part belle à divers produits nationaux du secteur de l'agroalimentaire, dont ceux des entreprises "Celia Algérie", "Bellat" et "Amour", outre les matériaux de construction (marbre, carrelage, peinture, aluminium), les produits du plastique et du bois, ainsi que le montage d'appareils électroniques. En marge de cette manifestation, des journées de formation ont été organisées, à l'initiative des Douanes algériennes, pour informer les opérateurs économiques désirant s'orienter vers l'exportation, des différentes facilitations douanières décidées par l'Etat pour accompagner les exportateurs. A noter que la première journée du Salon régional a vu la présence du représentant de l'ambassade de Russie en Algérie et des ambassadeurs du Sénégal et du Bangladesh, qui ont affirmé l'attachement de leurs pays respectifs à "consolider les relations commerciales avec l'Algérie", en raison de la qualité des produits nationaux exposés.

**MOSTAGANEM.** POUR RETARD DANS LA RÉALISATION DE 550 LOGEMENTS À MAZAGRAN

## Cinq promoteurs immobiliers mis en demeure

Les services de la wilaya de Mostaganem ont mis en demeure cinq promoteurs immobiliers après le retard enregistré dans la réalisation de 550 logements dans la commune de Mazagran, a-t-on appris, mercredi, de cette collectivité locale. Le wali, Aïssa Boulahia, a tenu mardi soir une rencontre, en présence des directeurs de l'exécutif concernés, les chefs de daïras de Mostaganem et Hassi Mamèche et les présidents des assemblées populaires communales de Mostaganem et de Mazagran, portant sur les projets de développements en lien avec le logement et l'urbanisme de ces deux collectivités locales, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Dans ce contexte, M. Boulahia a donné des instructions fermes au directeur local du logement pour mettre en demeure cinq promoteurs immobiliers en raison du retard enregistré dans la réalisation du

programme des 550 logements promotionnels aidés dans la commune de Mazagran. Le communiqué fait état du manquement aux obligations des entrepreneurs expliquant que les travaux de réalisation de ce programme d'habitat qui leurs ont été confiés n'ont pas été exécutés, selon les clauses du contrat pour lesquelles ils se sont engagés, particulièrement celles liées à la cadence des travaux et ce, malgré toutes les facilitations administratives nécessaires qui leurs ont été accordés et la levée des obstacles. "Dans le cas où ce retard enregistré ne sera pas rattrapé, il sera procédé à la résiliation pure et simple du contrat en prenant en considération les dispositions fixées par la loi", a ajouté la même source. En ce qui concerne le projet du plan d'aménagement de la partie basse de la zone de Mazagran sur une superficie de 72 ha, les dispositions légales liées au lancement des travaux et

de l'ouverture de pistes du nouveau pôle d'excellence de la ville de Mostaganem, sont en cours pour leur réalisation et ce, en coordination avec le bureau d'études. Les autorités locales misent sur ce nouveau pôle urbain pour qu'il rivalise avec la ville de Mostaganem car il regroupe plusieurs projets d'habitat et d'équipements publics ainsi que des projets d'investissement dans le domaine touristique, selon les services de la wilaya. Cette rencontre a été mise à profit par les participants pour débattre des questions liées à la gestion urbaine de la ville particulièrement celles liées au rôle des services techniques des communes et de la nécessité d'actualiser les plans d'aménagement urbain. Le chef de l'exécutif de la wilaya a accordé aux gestionnaires locaux un délai d'une quinzaine de jours pour mettre à exécution ses instructions et ses orientations et d'assurer leur suivi sur le terrain, a-t-on souligné.

## SÉTIF. RÉSEAU DE GAZ NATUREL Raccordement de près de 1300 foyers à Djemila et Beni Fouda

Un total de 1288 foyers répartis sur les communes de Djemila et de Beni Fouda (Est de Sétif) a été raccordé, mercredi, au réseau de gaz naturel. Le wali de Sétif, Mohamed Amine Deramchi, qui a présidé la cérémonie de mise en service du réseau de gaz naturel, a précisé que l'opération a concerné cinq (5) groupements d'habitations isolées dans la commune de Djemila et trois (3) autres relevant de la commune de Beni Fouda. L'opération d'alimentation en cette énergie propre a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 340 millions DA, dans le cadre d'un programme lancé en 2020, mobilisant un budget dépassant 2,8 milliards DA ayant permis le raccordement jusqu'à présent en gaz naturel et électricité de plus de 12.000 habitations à travers diverses communes. Dans la wilaya de Sétif, des efforts se poursuivent pour le raccordement d'autres foyers, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population de différentes régions notamment celles des zones reculées, a encore ajouté la même source. De son côté, le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya, Mo hamed Chaouèche, a révélé que les zones ciblées par cette opération concernent le groupement d'habitation d'Akriche (280 foyers), la zone de Kef Lakhal (160 foyers), de Dar El Hamra (173 habitations) en plus de 600 autres foyers répartis sur les régions d'El Hamma et d'El Merdja. Pas moins de 137 habitations dans la commune de Beni Fouda relevant des groupements d'habitation d'Oued Safsaf, de Kaàouana et d'El Khounga, ont bénéficié également des bienfaits de cette énergie propre, selon les explications fournies sur place. Selon M. Chaouèche, pas moins de 7400 autres habitations seront raccordées "prochainement" à ce réseau, ce qui permettra de porter le taux global de couverture en cette énergie à 99%.

## SAÏDA. HABITAT Attribution de 230 logements publics locatifs à El Hassasna

Au total 230 logements publics locatifs ont été distribués, mercredi, à leurs bénéficiaires dans la commune d'El Hassasna, a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Saïda. Les services de la daïra d'El Hassasna avaient affiché la liste des bénéficiaires de ce quota de logements, mi-octobre dernier, avant de procéder à la collecte des recours. Les services de l'OPGI ont organisé un tirage au sort pour définir les sites des bénéficiaires à travers ce nouveau groupement d'habitats dont l'ensemble des travaux d'aménagement extérieur ont été achevés. Pour rappel, il a été procédé, en 2021, à l'attribution d'un quota de 190 logements, de la même formule, à leurs bénéficiaires dans la commune d'El Hassasna. La direction du logement de la wilaya de Saïda a arrêté un programme de logement global de type public locatif dans la daïra d'El Hassasna estimé à 910 logements dont 680 ont été réalisés. Le reste du programme est en cours de réalisation, a-t-on ajouté de même source.

EVOCATION

# Allaoua Zerrouki, un chanteur porte-voix de la Révolution

*Avec un répertoire riche en chants et hymnes à l'engagement et à la lutte armée contre l'occupant français, Allaoua Zerrouki (1915-1968) était un artiste dévoué à la cause nationale, mettant sa voix au service du combat pour l'indépendance de l'Algérie.*

Né un 5 juillet 1915, Allaoua Zerrouki était un des porte-voix de la guerre de libération nationale, utilisant la chanson comme une arme de mobilisation de militants et sympathisants autour de la noble cause du recouvrement de la souveraineté spoliée. Avec une dizaine de chansons enregistrées et consacrées à la Révolution, l'artiste animait, dans son café à Paris, des galas dont les recettes étaient reversées à la Fédération de France du FLN (Front de libération nationale) en soutien au combat armé pour l'indépendance. Son premier disque, enregistré en 1948 à Paris, était un hymne à la patrie notamment "Ya lahbab lyoum kiffah", un appel à la révolte contre la colonisation, et bien d'autres compositions qui ont pour thématique l'exil, la nostalgie et la séparation avec la terre natale. Il enregistre également "Lejwab n wassen" (la réponse de ce jour là), un hommage au martyr colonel Amirouche, tombé au champ d'honneur en 1959, et "Laalam ldzair" (le drapeau de l'Algérie), chanson dédiée au recouvrement de la souveraineté et une condamnation de ceux qui avaient prêté allégeance à l'ennemi, ou encore "Rebbi lfedhel ik mouqqr" (Dieu, grande est ta grâce), qui dénoncent la condition sociale des Algériens de l'époque. Son engagement a longuement été évoqué par l'écrivain Rachid Oulebsir qui avait révélé que l'artiste avait "vendu tous ses biens et ses terres pour participer financièrement à l'effort de guerre" pour le recouvrement de l'indépendance. Né à Amalou, un petit bourg sur les hauteurs de Seddouk (Béjaia), le petit Allaoua a suivi une scolarité à l'école coranique du village et choisi très jeune d'emprunter la voie de l'art. Il quitte son village natal pour



s'installer à Akbou, puis à Béjaia, qui lui offre un accès aux arts et aux lettres. Il y exercera une multitude de petits métiers avant d'opter pour la coiffure, qui lui permettra de côtoyer de nombreux artistes et musiciens dans son petit salon. Allaoua fera la connaissance des musiciens de talent comme le violoniste Boudjemaa Kadim et Baali Mahmoud, qui l'ont initié aux instruments de musique, avant d'intégrer l'école andalouse de Cheikh Saddek Abdjaoui, un des grands ténors du hawzi, où il va apprendre les rudiments du chant. Durant la Seconde Guerre mondiale, Zerrouki Allaoua quitte le pays à destination de la France où il exerce plusieurs petits métiers et où il fera la connaissance de nombreux artistes algériens de son époque comme Cheikh El Hasnaoui et Slimane Azem, avant d'enregistrer son premier disque chez Pathé Marconi. Au déclenchement de la guerre en 1954, l'artiste enregistre plusieurs chansons pour exprimer le déchirement, l'amour et surtout la séparation avec son épouse, engagée dans la lutte armée contre l'occupant. Rongé par

les regrets, Allaoua Zerrouki a consacré plusieurs textes à la perte de sa femme qui tombera en martyre en 1961 dans le maquis. De retour au pays, il organise en 1965 une tournée artistique qui le mènera dans plusieurs villes d'Algérie à quelques années de sa disparition. Pour le chercheur et spécialiste du patrimoine musical algérien Abdelkader Bendameche, l'auteur de "Sidi Aich", de "Yellis'N'Tmourth" (fille du pays), "El Vavor" (le bateau), "A Thassekurt" (La perdrix), le grand chanteur Allaoua Zerrouki "n'aura pas usurpé son surnom de +rossignol+ (...), son nom illumine à ce jour le ciel artistique algérien". De son côté, l'universitaire, journaliste et écrivain Rachid Mokhtari avait mis en lumière le parcours de Allaoua Zerrouki et son apport à la poésie anticoloniale dans son ouvrage "La chanson de l'exil: les voix natales (1939-1969)". Allaoua Zerrouki décède le 17 novembre 1968, après une carrière artistique et militante vouée au service de la patrie qu'il a tant glorifiée à travers son œuvre musicale, riche d'une vingtaine de compositions.

ENCHÈRES

## Un tableau de Chagall volé par les nazis vendu 7,4 millions de dollars à New York

Un tableau de Marc Chagall, qui figure parmi 15 œuvres volées par les nazis et restituées par la France aux héritiers des familles spoliées, a été vendu mardi soir pour 7,4 millions de dollars lors d'une vente aux enchères organisée par la maison Phillips, à New York. La vente a eu lieu dans le cadre de la saison d'automne des enchères, qui voit les principales sociétés du secteur écouler des centaines d'œuvres d'art pour plusieurs milliards de dollars en quelques jours, dans les quartiers huppés de Manhattan. Mardi, 46 œuvres ont été vendues pour près de 139 millions de dollars par Phillips. La plus chère, un tableau monumental de Cy Twombly, "Untitled" (2005), ayant un temps appartenu à l'homme d'affaires français François Pinault, est partie pour 41,6 millions de dollars. Le

tableau de Chagall, une huile sur toile de 1911, "Le Père", avait été achetée en 1928 par un luthier polonais juif, David Cender, qui avait perdu ses biens quand il avait été forcé de s'installer dans le ghetto de Lodz. Déporté à Auschwitz, où sa femme et sa fille ont été tuées, ce musicien avait survécu et s'était installé en France en 1958, où il est mort en 1966 sans recouvrer la possession du tableau. Entretemps, l'œuvre était réapparue dans des expositions et Marc Chagall lui-même l'avait rachetée, probablement entre 1947 et 1953 en ignorant son origine, selon Phillips et le ministre français de la Culture. Après la mort en France en 1985 de l'artiste d'origine russe, "Le Père" était entré dans les collections nationales en 1988, puis a été affecté au centre Pompidou et déposé au musée

d'art et d'histoire du Judaïsme à Paris. La France avait voté une loi au début de l'année, à l'unanimité du Parlement, pour restituer quinze œuvres de familles juives spoliées par les nazis. Un texte "historique" et "une première étape", car "des œuvres d'art et des livres spoliés sont toujours conservés dans des collections publiques", avait affirmé le ministre de la Culture d'alors, Roselyne Bachelot. Les héritiers de David Cender ont décidé de vendre le tableau, un scénario fréquent "quand une œuvre est restituée si longtemps après", car "il y a de multiples héritiers et l'œuvre ne peut pas être divisée", a expliqué à l'AFP le vice-président de Phillips, Jeremiah Everts. Le tableau, un portrait de son père tout en couleurs et plein d'expression, a été peint par Chagall l'année de son arrivée à Paris.

MUSIQUE

## La vente publique de billets pour la tournée de Taylor Swift annulée

Après des préventes marquées par une attente interminable et de nombreuses pannes, la vente publique de billets pour la tournée de Taylor Swift aux Etats-Unis a été annulée, a annoncé jeudi le site spécialisé Ticketmaster. "En raison d'une demande particulièrement élevée (...) et d'un stock insuffisant de tickets restants pour satisfaire cette demande", la vente qui devait avoir lieu vendredi est annulée, a tweeté la société. "Je ne sais absolument PAS quoi faire maintenant", s'est lamenté auprès de l'AFP Cody Rhodes, dont le cousin avait obtenu un code pour acheter une prévente cette semaine, mais qui, malgré cinq heures d'attente, n'a pas réussi à en obtenir une. "Ils ont dit +annulé+ et pas +reporté+ donc je me demande s'il leur reste même des billets à vendre", s'est interrogé le fan de 23 ans, qui n'est pas certain d'avoir les moyens d'acheter une place en revente, dont le prix peut atteindre des milliers de dollars, mais essaiera tout de même. Ticketmaster n'a pas répondu dans l'immédiat aux sollicitations de l'AFP. L'entreprise a expliqué avoir vendu 2 millions de billets pour la star de la pop mardi lors des préventes, un record pour un artiste en une journée. Malgré la mise en place de garde-fous, comme la vérification des comptes des fans et l'octroi de codes pour l'achat des places en avance, le site de billetterie s'est plaint dans un communiqué "d'un nombre vertigineux d'attaques de bots". Le système de Ticketmaster a ainsi reçu 3,5 milliards de requêtes, ce qui a provoqué des bugs, a expliqué l'entreprise. Cette cacophonie a relancé le débat sur ce géant du secteur de la vente de billets, qui alimente la frustration des amateurs de musique depuis des années, notamment à cause de frais cachés et de la montée en flèche des prix. Plusieurs élus américains ont critiqué la fusion en 2010 entre Ticketmaster et le géant du divertissement Live Nation, qualifié de "monopole hors de contrôle" par l'élu démocrate David Cicilino.

## "MALEK BENNABI OU LE QUESTIONNEMENT DE LA CULTURE" Colloque prévu le 24 novembre à Alger

Un colloque national sur la pensée de l'intellectuel algérien Malek Bennabi (1905-1973) et ses travaux sur la culture, devra réunir une dizaine d'universitaires algériens à la Bibliothèque nationale d'Algérie le 24 novembre, annoncent les organisateurs. Co-organisé par la Bibliothèque nationale et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), ce colloque devra s'articuler autour du thème "Malek Bennabi ou le questionnement de la Culture". Un riche programme de conférences sera animé par des universitaires comme le spécialiste de l'histoire contemporaine, Mouloud Aoumer, la professeure en philosophie et chercheuse Yamina Chikou, l'enseignant en littérature comparée et recherches culturelles, Wahid Ben Bouaziz, ou encore le spécialiste en philosophie Laamouri Aâlich. Selon les organisateurs, les interventions des universitaires devront aborder des thématiques de la pensée de Malek Bennabi comme "la construction d'une nouvelle société", "la critique", ou encore la "dimension civilisationnelle de la conception de la culture". Cette rencontre sera également l'occasion d'organiser une exposition de photographies et d'ouvrages et de projeter un film documentaire sur le vie et le parcours du célèbre penseur.

### Agenda culturel

- **Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)**  
Samedi 19 et dimanche 20 novembre à 18h30 : Spectacle chorégraphique «El Djazair bin el bareh we el youm», par le ballet de l'Opéra d'Alger. Texte et mise en scène de Fatma-Zohra Namous Seloussi en collaboration avec Nouredine Kaddour, Assia Belhadi et Djamel Chekchak. Musique de Abdelkader Soufi et Hassan Adel.
- **Galerie d'art du théâtre de plein air Mohia de la Maison de la Culture Mouloud-Mammeri (Tizi-Ouzou)**  
Du 20 au 29 novembre : exposition «Metanoïa» de l'artiste plasticien Adel Chergui. Vernissage de l'exposition le dimanche 20 novembre 2022 à 14h.
- **Galerie Mohammed-Racim (9, avenue Pasteur, Alger-centre)**  
Jusqu'au 20 novembre : Exposition de l'artiste plasticien Ahmed Yacine Meghnanji.
- **Palais Mustapha-Pacha (Basse-Casbah, Alger)**  
Jusqu'au 19 novembre : Exposition «Fragments d'une collection du Mama».

# Les courses en direct



**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER**  
**SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022 - PRIX : NADIR - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## C'est le moment de conclure pour Madjani

Un superbe quinté que nous aurons à négocier ce samedi à l'hippodrome du Caroubier avec ce prix Nadir réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé 111 000 dinars en gains et places depuis avril passé, qui nous propose un lot assez homogène pour donner une arrivée possible à grosse cote. Bref, cela dit nous vous conseillons de bien lire nos commentaires et se méfier du 14 Cordoba ou le 9 Amel El Habil pour les chasseurs de gros.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- LALLA EL BAHIA.** Rien de probant. À revoir.
- SEHM RAFIGO.** Pas évident. À revoir.
- NAJEM DE CHOUKH.** Au mieux il sera coché dans une longue combinaison. Outsider assez lointain.
- MADJANI.** Il cherche sa course, c'est le moment pour conclure. À suivre sans voir.
- CHAOUQ.** Ce n'est pas un cheval de tous les jours, on ne peut le confirmer. outsider moyen.
- ASAFA DE TUNE.** Elle a fermé la marche lors de sa dernière tentative 18e sur 18 partants, elle reste difficile à confirmer.
- GHAZALET ESSAHRAA.** Ses performances plaident largement en sa faveur. On ne peut compter sans elle.
- FARES D'HEM.** Sa course d'entrée le 5 novembre n'a pas été assez concluante, mais il demeure toujours un cheval qui descend de catégorie ici. Méfiance.
- AMEL EL HABIL.** Cette jument est en train de faire de belles choses à l'entraînement. Outsider à surveiller de près. Mérite un crédit.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AD. LAGRAA	1	LALLA EL BAHIA	MS. GUEHIOUCHE	57	10	ABM. BOUBAKRI
F. HAMIANE	2	SEHM RAFIGO (0)	A. YAHIAOUI	57	1	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	3	NAJEM DE CHOUKH	AM. BENDJELDEL	57	3	MS. CHAABANE
B. AMRAOUI	4	MADJANI	A. AIDA	57	9	S. FILIRI
AB. RAHMANI	5	CHAOUQ (0)	B. BERRAH	56	14	S. ATTALLAH
B. AMRAOUI	6	ASAFA DE TUNE	JJ : CH. CHAABANE	55	2	PROPRIÉTAIRE
M. KHALDI	7	GHAZALET ESSAHRAA	H. RAACHE	55	4	H. FERHAT
EH. HAMANI	8	FARES D'HEM	S. BENYETTOU	55	5	S. ROUANE
HARAS DE LAHBIL	9	AMEL EL HABIL (0)	A. HAMIDI	54	6	PROPRIÉTAIRE
T. AIDA	10	NORD DE TUNE	JJ : AB. AIDA	54	15	C. AIDA
HARAS EL NASR	11	VIBIORE	F. CHAABI	54	8	MH. BENKHALIFA
AH. FEGHOULI	12	AUSTRALE	T. ALI OUAR	53	6	A. MIMI
MN. METIDJI	13	GABON D'HEM	H. BELMORSLI	53	7	F. BENZEFRIT
B. TOUMI	14	CORDOBA (0)	S. BENDJELDEL	53	12	PROPRIÉTAIRE
K. HAIL	15	HAYLA	AP : MA. AIDA	51	13	PROPRIÉTAIRE
H. METIDJI	16	GHAYATH	JJ : B. TORDJEMANE	50	11	H. FATMI

**10. NORD DE TUNE.** Ce cheval souffle le chaud et le froid. Il est plus difficile à retenir qu'à écarter.

**11. VIBIORE.** Ce poulain va être notre outsider préféré, d'autant qu'il n'est pas dépourvu de moyens, mérite qu'on lui accorde un crédit.

**12. AUSTRALE.** Ce poulain bénéficie cette fois-ci d'une belle monte et d'une bonne décharge au poids. À retenir comme base de jeu.

**13. GABON D'HEM.** Ce poulain n'arrive toujours pas à convaincre. Outsider assez lointain.

**14. CORDOBA.** Après une très longue absence, elle vient d'impressionner lors de sa course d'entrée en dernier lieu. Elle

reste assez difficile à écarter définitivement.

**15. HAYLA.** Rien de probant. À revoir.

**16. GHAYATH.** Ce cheval n'arrive toujours pas à faire surface, il reste assez difficile à retenir.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

### MON PRONOSTIC

**4. MADJANI - 7. GHAZALET ESSAHRAA - 8. FARES D'HEM - 6. ASAFA DE TUNE - 12. AUSTRALE**

### LES CHANCES

**10. NORD DE TUNE - 3. NAJEM DE CHOUKH - 11. VIBIORE**

## Tunisie : démantèlement d'un réseau international de blanchiment d'argent

Un réseau international de blanchiment d'argent lié à la traite des êtres humains a été démantelé, a annoncé mercredi le ministère tunisien de l'Intérieur. Huit individus ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire dont un cadre à la Poste Tunisienne dans une délégation rattachée au gouvernement de Nabeul, un autre agent de la Poste Tunisienne dans une délégation avoisinante et un subsaharien, ajoute le département de l'Intérieur dans un communiqué. Consulté à ce sujet, le ministère public a ordonné de placer tous les suspects en garde à vue en attendant le parachèvement de l'enquête. Six voitures d'une valeur totale de 400 mille dinars ont été saisies. L'unité nationale tunisienne d'investigation dans les crimes financiers relevant de la direction de la police judiciaire s'est saisie de cette affaire le 08 novembre 2022, suite à une plainte déposée par la commission tunisienne d'analyses financières (CTAF). La plainte porte sur des suspicions émises par la Poste tunisienne, selon lesquelles, un subsaharien aurait bénéficié de mandats minutes dont la valeur est estimée à plus de 450 mille dinars, durant la période 2020-2022, selon toujours le communiqué. D'après les premiers éléments de l'enquête, le principal suspect, un subsaharien, aurait aidé des migrants subsahariens à entrer en Tunisie d'une manière illégale, en contrepartie d'une somme d'argent estimée à cinq mille dinars pour chaque migrant.

## Trois hommes condamnés à perpétuité pour le crash du vol MH17 en 2014

Un tribunal néerlandais a condamné jeudi trois hommes à la réclusion à perpétuité pour le crash du vol MH17 de Malaysia Airlines au-dessus de l'Ukraine en 2014, dans un contexte de tensions croissantes autour de l'invasion russe actuelle. Les Russes Igor Guirkine et Sergueï Doubinski et l'Ukrainien Leonid Khartchenko ont été reconnus coupables de meurtre et d'avoir joué un rôle dans la destruction d'un avion. Ils ont été condamnés par contumace car ils ont refusé d'assister au procès, qui a duré deux ans et demi. Le Russe Oleg Poulatov, le seul à avoir été représenté par un avocat, a été acquitté. La Russie a dénoncé une décision "politique". "Le procès aux Pays-Bas a toutes les chances de devenir l'un des plus scandaleux dans l'histoire des procédures judiciaires", a réagi le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

## Saisie de plus de 24 000 comprimés psychotropes à M'sila

Les éléments des douanes ont saisi, en coordination avec les différents services de sécurité, 24.677 comprimés psychotropes à M'sila, a indiqué la Direction générale des douanes algériennes (DGD), mercredi, dans un communiqué. Dans le cadre des efforts consentis par les services opérationnels des douanes, les agents de la brigade polyvalente des douanes de M'sila, relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Bordj Bou Arreridj (Direction régionale de Sétif), ont saisi, dans deux opérations distinctes, en coordination avec les éléments de l'ANP et de la Gendarmerie nationale de Boussâada et M'sila,

24.677 comprimés psychotropes de type Prégabaline (300 Mg) soigneusement dissimulés à bord de deux véhicules, précise la même source. Les mêmes services "ont procédé à la saisie de la marchandise prohibée et des deux véhicules utilisés, avant de présenter les contrevenants devant les juridictions territorialement compétentes pour finaliser les procédures d'enquête". Ces opérations participent des efforts des agents des Douanes, mobilisés nuit et jour, dans la préservation de la santé publique et la lutte contre tout ce qui est susceptible de nuire à la santé des citoyens, a conclu le communiqué.



## 15 morts dans l'explosion d'une cuve de carburant en Irak

Quinze personnes ont péri dans l'explosion d'une cuve de carburant ayant provoqué l'effondrement d'un immeuble dans le nord de l'Irak, ont annoncé hier les autorités locales, à la fin des opérations de sauvetage menées pour retrouver des victimes sous les décombres. L'explosion survenue jeudi soir à Souleimaniyeh, deuxième grande ville du Kurdistan autonome, a fait 15 morts et une dizaine de blessés, selon un bilan définitif communiqué par le gouverneur de Souleimaniyeh, Haval Abou Bakr, qui a décrété un jour de deuil. "Il n'y a plus de corps sous les débris de la maison", a-t-il précisé, indiquant que "la majorité des victimes sont des femmes et des enfants". L'immeuble résidentiel de trois étages s'est écroulé sous l'impact d'une déflagration provoquée par une fuite dans une cuve de gaz de pétrole liquéfiés (GPL), utilisé pour le chauffage, selon les autorités locales. Un précédent bilan humain donné vendredi matin faisait état de 11 morts tandis que les services de secours cherchaient encore quatre personnes dans les ruines de l'immeuble. Quelques heures plus tard, le chef des urgences de la ville, Saman Nader, a rapporté "la fin des opérations", précisant qu'au total 15 corps avaient finalement été découverts. Fin octobre, au moins neuf personnes ont été tuées et 13 autres blessées dans l'explosion accidentelle d'un camion-citerne transportant du gaz à Bagdad, la capitale irakienne.

## Chlef : un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines démantelé

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime à partir des côtes des wilayas de l'Ouest du pays, a été démantelé par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ain Merane au Nord-ouest de Chlef, selon un communiqué rendu public, mercredi, par la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya. Dans la cadre de la lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine et le trafic de migrants, la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ain Merane a arrêté sept (7) individus âgés de 27 à 40 ans, originaires de Chlef, de l'Ouest et de l'Est du pays, activant dans un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, selon le même document. L'opération a été réalisée grâce à l'ex-



ploitation de renseignements portant sur la présence de personnes s'appêtant à effectuer une traversée clandestine par mer à partir du littoral Ouest du pays, a-t-on précisé de même source. Les investigations menées à ce sujet ont permis le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants et l'organisa-

tion de traversées clandestines pour quitter le territoire national par voie maritime à partir des côtes de wilayas de l'Ouest du pays, composé de sept (7) individus qui ont été interpellés. Cette opération s'est, également, soldée par la saisie d'un montant estimé à 1,41 million de DA, de trois fusées de détresse, de téléphones portables

et des cartes SIM de différents opérateurs téléphoniques. A cela s'ajoute un véhicule touristique et une moto utilisés dans les déplacements des membres du réseau, selon le même communiqué. Les 7 suspects ont été présentés devant le tribunal de Boukadir pour les chefs d'accusation de "préparation et organisation de traversées clandestines par voie maritime moyennant avantages financiers, dans le cadre d'un groupe criminel organisé". Six mis en cause dans cette affaire ont été placés en détention préventive alors que le septième a été placé sous contrôle judiciaire, a conclu le même document.

## Le journal tchadien «Al-Anba» publie un article sur le 68ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale

Le journal tchadien "Al-Anba" a publié, dans son numéro paru jeudi, un article sur le 68ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, une étape importante dans l'histoire de l'Algérie. Le journal a évoqué, dans sa première page, la cérémonie organisée, à N'djamena, par l'ambassade d'Algérie au Tchad à l'occasion de la commémoration du 68ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, à laquelle ont pris part de nombreux responsables tchadiens et des amis de l'Algérie dans ce pays. Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie à N'Djamena a rappelé que l'Algérie célèbre à la fois cette année le 68e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale et le 60e anniversaire de l'indépendance. Il a par ailleurs souligné la nécessité de renforcer les relations de coopération et de solidarité entre l'Algérie et le Tchad dans tous les domaines. L'Algérie et le Tchad qui "partagent des liens de fraternité et de solidarité accrues et la vision africaine pour la paix, la solidarité, le progrès et la prospérité pour tous" ont un grand potentiel "leur permettant d'établir des partenariats fructueux dans divers domaines", a-t-il ajouté.

## MISE AUX POINGS

«Ce groupe est capable d'atteindre les objectifs souhaités, à condition qu'il soit soutenu par de nouveaux joueurs capables de régler nos problèmes dans certains postes»

Djamel Belmadi, sélectionneur national



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

## MÉTÉO D'ALGER

Samedi 19 novembre 2022

18 °C / 10 °C

Dans la journée : Averses  
Vent : 29 km/h  
Humidité : 68%

Dans la nuit : Averses  
Vent : 20 km/h  
Humidité : 80%

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

## HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 24 rabi el thani 1444

Dohr : 12h34  
Assar : 15h17  
Maghreb : 17h40  
Ïcha : 19h02

Dimanche 25 rabi el thani 1444  
Sobh : 06h01  
Chourouk : 07h31

AU DEUXIÈME JOUR DE SON DÉPLACEMENT À LA 5<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE À CONSTANTINE

## Saïd Chengriha booste l'industrie militaire

Le général d'armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, jeudi, au deuxième jour de sa visite à la 5<sup>e</sup> Région militaire, une visite de travail et d'inspection au Groupement de Promotion de l'Industrie mécanique à Ain Smara (Constantine) et à des établissements de fabrications militaires, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

À cette occasion, Chengriha a affirmé à propos de la promotion des fabrications militaires dans ses diverses filières, constitue « une préoccupation pour le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire et devrait l'être également pour tous les intervenants dans ce secteur, y compris ceux impliqués dans la recherche-développement, dans ses différentes spécialités ».

Au deuxième jour de son déplacement à la 5<sup>e</sup> Région militaire, Chengriha a effectué une visite de travail et d'inspection au Groupement de Promotion de l'Industrie mécanique à Ain Smara, wilaya de Constantine, et à quelques établissements de fabrications militaires dans la 5<sup>e</sup> Région militaire. Après la cérémonie d'accueil, indique un communiqué du MDN. «Le général d'armée a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels du Groupement de Promotion de l'Industrie mécanique, en présence des généraux-majors Noureddine Hambli, commandant de la 5<sup>e</sup> Région militaire et Salim Guerid, directeur des Fabrications militaires ». À cette occasion, il a prononcé une allocution d'orientation suivie via visioconférence par l'ensemble des personnels des établissements industriels se trouvant en 5<sup>e</sup> Région militaire, aux termes de laquelle il a affirmé que "le Haut Commandement œuvre sans cesse à la promotion des fabrications militaires, dans toutes leurs filières, et veille à atteindre la capacité de prendre en charge, localement, la mission de développer et de fabriquer les matériels et les équipements de l'Armée nationale populaire, de manière à lui



permettre une autosuffisance dans ce domaine vital". La promotion des fabrications militaires, dans ses diverses filières, « constitue une préoccupation pour le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire et devrait l'être également pour tous les intervenants dans ce secteur, y compris ceux impliqués dans la recherche-développement, dans ses différentes spécialités », a-t-il affirmé. Le chef d'état-major de l'ANP a indiqué, à cette occasion, que "les efforts consentis dans ce cadre, à la lumière des orientations de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, visent à nous permettre de prendre en charge, nous-mêmes, la mission de développer et de fabriquer les matériels et les équipements de l'Armée nationale populaire, à même de renforcer ses capacités opérationnelles, d'augmenter ses performances sur le terrain et de réduire, ainsi, sa dépendance à l'étranger, en accédant à l'autosuffisance dans ce domaine vital". Le général d'armée a estimé, à ce titre, que les réalisations enregistrées au niveau de l'ensemble des composantes des Fabrications militaires, grâce à la sincérité des efforts, témoignent de la réussite et de la puissance de l'Armée nationale populaire, et font sa fierté au même titre des nobles missions dont elle est investie. "A la faveur de la sincérité des efforts, toutes ces réalisations

ont pu être obtenues par l'ensemble des composantes de nos fabrications militaires. Ces réalisations effectives qui témoignent d'elles-mêmes ont permis à ce secteur vital d'atteindre un niveau de développement appréciable et à l'Armée nationale populaire de réunir les exigences d'une armée forte, fière des grandes missions qui lui sont dévolues et de la confiance grandissante qui lui est témoignée par notre vaillant peuple", a-t-il soutenu. Enfin, le général d'armée a procédé à l'inspection des différents ateliers du Groupement de Promotion de l'Industrie mécanique et à quelques établissements de fabrications militaires en 5<sup>e</sup> Région militaire, conclut le communiqué.

R. N.

## ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

### L'Algérie présente à Madrid en sa qualité de membre parlementaire méditerranéen

Une délégation du Conseil de la nation prend part aux travaux de la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire (AP) de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) à Madrid (Espagne), en sa qualité de membre parlementaire méditerranéen.

L'assemblée se déroulera du 18 au 21 novembre en cours et rassemblera 288 parlementaires issus des 30 États membres de l'Alliance et des 21 pays partenaires et instances parlementaires. Les participants passeront en revue, dans les réunions des commissions permanentes, les questions de l'heure, les développements actuels et plusieurs thèmes dont « le rôle important de la femme pour assurer la paix et la sécurité, la cybercriminalité et les répercussions des changements climatiques sur la sécurité ». La délégation du Conseil de la nation sera représentée par le président de la commission de la défense nationale du Conseil, Noureddine Benkortbi et Farid Bessaih, membre du Conseil.

D'après le site de l'évènement « au cours de la session annuelle, les cinq commissions de l'Assemblée examineront 16 projets de rapport et six projets de résolution formulant des recommandations politiques clés » ajoutant que « lors de la séance plénière, lundi l'Assemblée élira son nouveau Bureau, le mandat du président Connolly touchant à sa fin, à l'instar de celui de plusieurs vice-présidents ».

M. Seghilani

## INTERNET EN ALGÉRIE

### La bande passante internationale passe à 7.8 tb/s

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a supervisé l'opération d'augmentation de la bande passante internationale d'Algérie Télécom à 7.8 téraoctets/seconde alors qu'elle était de 2.8 tb/s en 2021 et de 1.5 tb/s en 2020, a indiqué hier un communiqué du ministère. Outre, la flexibilité qu'apportera cette importante augmentation vu le rôle stratégique de la bande passante internationale dans la sécurisation d'internet au niveau local, elle permettra également de réunir les conditions propices pour la concrétisation du programme d'action du secteur en termes de déploiement de la fibre optique et de raccordement des deux tiers des foyers (6 millions de familles) au réseau internet d'ici fin 2024, selon le communiqué. Cette augmentation permettra également une réponse proactive à la demande croissante sur internet tout en assurant de hauts débits internet en fonction des offres présentées, a conclu la même source.

Ania Nch

### OLEG KOBIAKOV, RESPONSABLE DU PARTENARIAT FAO-RUSSIE « Le déblocage des livraisons gratuites de céréales russes contribuera à mettre fin à la famine dans des pays pauvres »

La Somalie, l'Éthiopie, Djibouti, l'Érythrée, l'Afrique subsaharienne, l'Afghanistan, le Yémen... Autant de pays et régions où la famine peut être arrêtée si les 500 000 tonnes de céréales russes sont enfin débloquentes, a déclaré le responsable du partenariat entre le bureau des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Russie.

Le déblocage des livraisons gratuites de céréales russes contribuera à mettre fin à la famine dans une série de pays pauvres, dont beaucoup en Afrique, a déclaré le directeur du bureau de liaison de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec la Russie. "Une telle injection ponctuelle permettra, si elle atteint les consommateurs, de stopper les flambées de famine dans les pays touchés. Il s'agit principalement des pays de la Corne de l'Afrique [la Somalie, l'Éthiopie, Djibouti, l'Érythrée, ndr], de l'Afghanistan, du Yémen, d'un certain nombre d'États d'Afrique subsaharienne", a indiqué Oleg Kobiakov. Dans le cadre de cette initiative annoncée par le ministre de l'Agriculture et confirmée par le président russe, Moscou s'est déclaré prêt à fournir gratuitement jusqu'à 500 000 tonnes de céréales aux pays pauvres. M.Kobiakov a ainsi annoncé que cette proposition des autorités russes avait été entendue. Selon lui, "ces questions sont désormais réglées par l'intermédiaire de l'Onu élargie". En outre, il a tenu à souligner que le déblocage de l'approvisionnement en céréales russes gratuites apporterait une aide substantielle aux organisations humanitaires qui fournissent une aide alimentaire d'urgence aux pays touchés par les conflits, la sécheresse, les effets des pandémies ou les mauvaises récoltes.

R. E.

## SOUS-RIRE

Naïma Şalhi condamnée à 6 mois de prison ferme pour une affaire de diffamation

